

Bulletin Municipal

LOHEAC 2015





LE MOT DU MAIRE

L'année écoulée a vu un certain nombre de projets se concrétiser. Mais avant de procéder à une rétrospective, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez faite en mars dernier. Avec une équipe en partie renouvelée, nous essaierons de mener à bien les différents dossiers suivant nos capacités financières.

❖ Rétrospective de l'année 2014

La réforme des collectivités territoriales a permis le regroupement des communautés de communes de Guichen et Maure-de-Bretagne auquel se sont jointes les communes de Guipry, Messac, Saint-Malo-de-Phily et Lohéac ce qui représente une population de 40 000 habitants. La création de ce nouveau territoire Vallons de Haute-Bretagne communauté (VHBC) va permettre d'avoir de nouvelles ressources et de s'affirmer entre Rennes métropole et la Communauté de communes du Pays de Redon.

La réforme des **rythmes scolaires**, avec l'obligation pour la commune de la mise en place des **TAP** (temps d'activités périscolaires), entraîne un coût financier auquel nous devons faire face.

L'école des Panvolettes a bénéficié d'investissements communaux :

- des **ordinateurs portables** ;
- le **cabanon** dans lequel les jouets extérieurs sont entreposés ;
- le **préau**, lieu privilégié des pigeons, n'a pas été oublié. Un plafond avec bardage pour empêcher ces derniers de s'y loger a été installé.

Quelques réalisations ont été achevées :

- un **chemin** aménagé rue de **Châteaubriant**,
- le **pompage des eaux pluviales** pour assainir cette zone,
- les travaux des **abords du mur du cimetière** et les plantations sur celui-ci par les employés du service technique.

A la salle polyvalente :

- le **patio** qui fuyait lors de fortes pluies a été modifié,
- un **portail** installé dans le prolongement du bâtiment permet de condamner l'accès aux poubelles pour éviter les dépôts sauvages.

Au fil du temps, **au service administratif**, les dossiers se sont accumulés. En début d'année 2014, nous avons eu recours à un archiviste afin de classer l'ensemble des documents suivant des règles définies.

Au cours de l'année, nous avons acquis :

- **un terrain rue de l'Avenir** pour permettre aux personnes qui le souhaitent de s'installer sur notre commune,

- puis un second **dans la zone des Biauces**.

Un groupe de conseillers a travaillé à la mise en place du **Plan Communal de Sauvegarde** obligatoire dans toutes les communes.

Les travaux du **contournement de Lohéac** génèrent quelques désagréments pour certains d'entre vous mais nous avons bon espoir d'une mise en service vers la fin de l'année 2015.

Depuis quelques mois, les haras étant définitivement fermés, **la société Ozone** a loué les lieux pour mener des activités assez diversifiées. C'est un plus pour notre village, aussi je lui souhaite un grand succès.

❖ Les projets 2015

Il s'agira essentiellement de :

- la construction **d'un restaurant scolaire et d'une salle multifonctions à usage scolaire et périscolaire** pour pallier à la vétusté des locaux actuels et respecter les normes en vigueur. Ce bâtiment se situera derrière la mairie et pourra accueillir un nombre croissant d'élèves. L'effectif actuel en restauration scolaire est d'environ 110 enfants. Dans la salle de restaurant, les repas seront servis en liaison froide.

L'avenir de nos enfants est important et, pour eux, nous devons développer nos structures et nos actions.

- au printemps nous allons **acquérir un tracteur tondeuse** en remplacement du matériel actuel usagé.

- **une aire multimodale** située à l'angle du rond-point de la rue de Châteaubriant va être réalisée. Ce projet est porté par la Communauté de communes. Il est financé à 80 % par le conseil général et à 20 % par VHBC.

N'oublions pas que les aides ainsi que les financements deviennent de plus en plus difficiles et que les acteurs économiques et les ménages ne sont pas épargnés.

Je remercie à cette occasion toutes les personnes qui s'investissent dans la vie locale : commerçants, artisans, associations, habitants... La dynamique qui nous est reconnue est le résultat mené de front entre les différents acteurs qu'ils soient élus ou non.

Enfin, à vous tous, au nom du conseil municipal, je souhaite une bonne et heureuse année. Santé, Bonheur, Réussite dans vos projets personnels ou professionnels. Je souhaite courage et réconfort à ceux qui souffrent de maladie, de l'isolement. J'ai aussi une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2014.

Mes vœux les meilleurs pour 2015 !

Patrick BERTIN



SOMMAIRE

Vie municipale

Horaires et contacts	5
Formalités administratives	6
Permanences	7
Etat-Civil 2014.....	8
Tarifs communaux	9
Urbanisme 2014.....	11
Personnel communal.....	12
Chemins piétonniers	13
Plan Local d'Urbanisme.....	14
Projet 2015.....	15
Communauté de communes	17
Temps d'Activités Périscolaires	20

Vie scolaire

A.E.P.E.C et A.P.E.E.P.	21
École publique Les Panvolettes	22
École privée Saint-Sauveur.....	26

Vie locale et associative

Association LALAC	29
Le Club des Retraités	31
Repas du C.C.A.S.....	32
Commémoration.....	33
Les classes 4	34
Le père Noël.....	35
L'informatique	36
Voitures à pédales.....	37
Le vide Greniers/Téléthon.....	38
Maité Poussin médaillée.....	39

Rallycross	40
Comité des fêtes.....	41
Taekwondo.....	42
Marathonien/Course de vélo.....	43
Football	44
A.S.K.....	45
La maladie de Charcot.....	46
Passeur de cultures	47
Le calendrier des fêtes	48

Infos paroissiales

La Paroisse	49
-------------------	----

Infos diverses

Elections départementales.....	50
Navétéo.....	51
Animatrice jeunesse	52
Le P.A.E.....	53
Résoudre un litige	54
Economie d'énergie.....	55
Détecteurs de fumée.....	56
Frelon Asiatique	57
Le jardin.....	58
Abbaye Saint-Sauveur.....	59
Réflexes conso	60
Carte OuVerte.....	61
Numéros utiles.....	62

A partir du 2 mars : Changement des heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence postale

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi : 9h30/12h30 et 13h30/17h

Le mercredi après midi : fermeture des services

⚠ Levée du courrier à 12h le mercredi

Téléphone Mairie : 02.99.34.10.20

Téléphone La Poste : 02.99.34.15.99

Télécopie : 02.99.34.09.04

Adresse Mail : mairie.loheac@orange.fr



Municipalité

Monsieur BERTIN Patrick, Maire,

Madame CLOLUS Marie-Annick, 1^{er} Adjointe,

Monsieur ROCHER Jean-René, 2^{ème} Adjoint,

Monsieur ROBIN Claude, 3^{ème} Adjoint,

Madame HEDREUL Annie, 4^{ème} Adjointe.

Médiathèque

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h



Nouveaux Habitants

Vous avez élu domicile à LOHEAC, nous nous en réjouissons.



N'hésitez pas à vous présenter en mairie, nous pourrions vous fournir divers renseignements sur la vie locale. Cette démarche facilite également la gestion de certains services publics (*garderie, cantine, ordures ménagères...*) ou l'accomplissement de différentes tâches administratives (*changement d'adresse sur les cartes grises, sur les pièces d'identité, inscription sur la liste électorale...*).

Demande de carte grise

Concernant les demandes d'établissement de cartes grises, la somme à régler est désormais un montant global qui comprend les frais de dossiers et d'acheminement. Le délai de traitement est de 6 semaines environ.



Carte Nationale d'identité

Votre carte d'identité est périmée ? Il vous suffit d'apporter en mairie :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2 photos récentes conformes aux normes en vigueur
- Une copie intégrale de naissance (si première demande ou carte périmée depuis plus de deux ans).

Si la personne est mineure il lui faudra, en plus, une photocopie de pièce d'identité de l'un des parents et une copie de jugement en cas de divorce.

Si c'est un renouvellement, n'oubliez pas d'apporter votre ancienne carte.

En cas de perte, vous devrez fournir une déclaration de perte réalisée à la gendarmerie ou en mairie ainsi que 25 euros en timbres fiscaux.

RAPPEL : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des Cartes nationales d'identité est passée de 10 ans à 15 ans pour les majeurs. La validité des cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans.

Recensement Militaire



VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? Vous êtes concernés par le recensement militaire.

Dès que votre enfant atteint cet âge (ou dans le mois qui suit), il doit (ou son représentant légal) se présenter en Mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Suite à quoi, il lui sera délivré une attestation de recensement. Ce document est indispensable pour les inscriptions en établissements scolaires, pour certains concours, permis de conduire, examens, etc...

Permanences

A Lohéac

- **CONSEILLER GENERAL** – Mr Franck PICHOT - Mairie
S'adresser à la Mairie pour connaître les dates et horaires de permanences du canton

A Pipriac

- **CICAS - Retraite complémentaire (sur rendez-vous au 0820 200 189)- Maison communautaire**
1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} vendredi, 3^{ème} lundi de chaque moisde 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE- Mme COURTOIS - Mairie**
3^{ème} mardi.....de 14h30 à 16h30 (sur rendez vous au 02.99.30.58.43.)
- **PACT35 – Mlle DELAUNAY - Mairie**
1^{er} mardi..... de 10h à 12h sans rendez-vous
- **ARCHITECTE CONSEIL – Mme GAUDIN - Mairie**
3^{ème} vendredi.....de 9h à 12h (sur rendez vous au 02.99.34.42.87.)
- **UFCQUE CHOISIR (Défense des consommateurs) – Mr ROGER**
2^{ème} et 4^{ème} mardi.....de 10h à 12h à la Maison communautaire
- **C.L.I.C. (Informations aux personnes âgées) – Melle GÂTEAU**
2^{ème} et 4^{ème} mercredi....de 14h à 16h à la Maison communautaire
- **DEPUTE – Mr Jean-René MARSAC (ou son assistante) – Mairie**
Sur rendez-vous au 02.99.72.12.16. selon un calendrier établi par son secrétariat
- **A.D.M.R – 54, rue du Dr Laënnec – 02.99.34.45.44.**
Du lundi au vendredi.....de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- **OFFICE INTERCANTONAL DES SPORTS – Maison communautaire - 36, rue de l'avenir**
Du lundi au vendredi.....de 9h à 14h (sur rendez-vous l'après-midi au 02.99.34.46.36.)

A Guichen

- **ASSISTANTE SOCIALE - C.D.A.S. Guichen**
Sur rendez-vous auprès du C.D.A.S. au 02.99.52.02.22.
- **CONSULTATIONS PMI – Sur rendez vous au 02.99.52.02.22.**
C.D.A.S. – 18, rue du Commandant Charcot
- **POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E) – Le Réso – 26, rue du Commandant Charcot- 02.99.34.36.91.**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi.....de 9h à 12h (sur rendez-vous les après-midi)
-> Le P.A.E. de Maure-de-Bretagne est ouvert aux mêmes horaires (8, rue du Frère Cyprien – 02.99.92.46.90.)
- **MISSION LOCALE – Mme LE CAER (sur rendez vous au 02.99.57.05.85.)**
Permanence au PAE tous les jours sauf le lundi après-midi de 9h à 17h

Etat Civil 2014

Naissances

« Le meilleur remède sur terre est le sourire d'un enfant »

- Louis DELACROIX, né le 24 février 2014
- Apolline GOUPIL, née le 12 mars 2014
- Charlyne COLLIN, née le 29 mars 2014
- Jad LANGO YA LANGO, né le 24 mai 2014
- Manon LACOUR, née le 29 juin 2014
- Albin ROYER, né le 15 juillet 2014
- Enora GICQUEL, née le 3 septembre 2014
- Faustine GERARD, née le 16 septembre 2014



Mariage

« Il y a des rencontres qui changent une vie... »

- Karine MARCHAND & Yannick BARON, le 15 février 2014
- Marie-Eve ANNÉE & Vivien HOGUET, le 12 juillet 2014
- Stéphanie BOULIÈRE & Jean-François COUROUSSÉ, le 20 septembre 2014



Décès

« Les bons amis sont comme les étoiles,

tu ne les vois pas toujours, mais tu sais qu'ils sont toujours là... »

- Madame Suzanne GRANGIER, décédée le 5 mars 2014 à LOHÉAC
- Mademoiselle Solenn HOUSSIN, décédée le 25 mai 2014 à LOHÉAC
- Monsieur Gérard VALLET, décédé le 22 septembre 2014 à CHANTEPIE
- Madame Madeleine PAVOINE, décédée le 5 octobre 2014 à REDON
- Monsieur Michel GUÉRILLON, décédé le 28 novembre 2014 à BAIN-DE-BRETAGNE



Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2015

LOCATION SALLE POLYVALENTE

TARIFS	GRANDE SALLE 130 places assises	PETITE SALLE 50 places assises
Journée (ou 2 repas)	235 €	113€
Demi-journée (ou 1 repas)	157 €	83 €
Bal ou vin d'honneur sans cuisine	85 €	49 €
Bal ou vin d'honneur avec cuisine	115 €	82 €
Réunion	45 €	29 €
Cuisine - journée	100 €	83 €
- demi-journée	84 €	62 €
Nettoyage - après repas	85 €	49 €
- après bal	45 €	29 €
- après réunion	28 €	14 €
Vaisselle	30 €	30 €

La réduction accordée aux habitants de LOHEAC est maintenue à **35 %**. Caution = 100 €.

Abattement de 10 % pour location de 2 jours consécutifs. Gratuit pour les associations communales (sous réserve qu'elles restituent les lieux en l'état – rangement et nettoyage réalisés -) Le nettoyage sera facturé au loueur en cas de défaut de propreté de la salle après remise des clés. *Attention : quand la salle est louée pour le week-end, vous ne pouvez disposer des lieux qu'à partir du samedi matin.*

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS	SALLE 35 places assises
Journée (ou 2 repas)	258 €
Demi-journée (ou 1 repas)	175 €
Bal ou vin d'honneur	59 €
Réunion	36 €

La réduction accordée aux habitants de LOHEAC est maintenue à **35 %**. Caution = 100 €.

Abattement de 10 % pour location de 2 jours consécutifs. Gratuit pour les associations communales (sous réserve qu'elles restituent les lieux en l'état – rangement et nettoyage réalisés -) Le nettoyage sera facturé au loueur en cas de défaut de propreté de la salle après remise des clés.

LOCATION TABLES & CHAISES

- ⇒ Table = 0.80 €
- ⇒ Chaise = 0.15 €

PHOTOCOPIES ET TELECOPIES

TELECOPIE	
Département 35 (par page)	0.80 €
Hors département 35 (par page)	1,50 €

PHOTOCOPIES	Noir et blanc	Couleur
Petit format A4 - recto	0.20 €	0.40 €
Petit format A4 recto/verso	0.30 €	0.60 €
Grand format A3 - recto	0.30 €	0.60 €
Grand format A3 - recto / verso	0.40 €	0.80 €
Petit format A4 - recto (*)	0.15 €	

(*) Ce tarif est réservé aux personnes inscrites au pôle emploi ou bénéficiaires du R.S.A., pour toutes les photocopies relatives à leurs recherches d'emploi ou de formation. (D.C.M. n° 4/95)

GRATUIT pour les écoles et les associations de LOHEAC, hors photocopies couleurs facturées à demi tarif.

TAXES FUNERAIRES & CONCESSIONS CIMETIERE

TARIFS	CONCESSIONS CIMETIERE
Concession de 30 ans	114 €
Concession de 50 ans	193 €
Columbarium 15 ans	204 €
Columbarium 30 ans	408 €
Columbarium 50 ans	612 €

Urbanisme 2014



Permis de construire

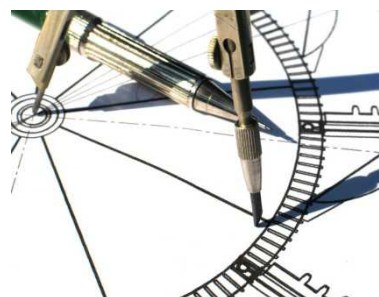
Mr ROBIN Claude	18, rue Anne de Bretagne	Construction d'un garage
Mr RUAULT Jean-Yves	8, rue Hoche	Construction d'un garage
Mr GERMAIN Patrick	La Cour Neuve	Structure porteuse

Déclarations préalables

Mr JAN Aurélien	12, rue du Manoir	Agrandissement et ouvertures
Mr et Mme DEGLI-ESPOSTI	Rue Anne de Bretagne	Division en vue de construire
Mme GUILLARD Annaïg	14, rue du Manoir	Piscine
Mr MENAGE Jean-Michel	7, rue de Rublard	Menuiseries, ouverture façade
Mr CLAIRON Jean-François	Le Petit Domaine	Aire plane bitumée et parking
Mr LEGENDRE Gérard	8, rue de la Poste	Mur en pierre
Mr HAREL Jean-Louis	4, bis rue Hoche	Préau
Mr BERTIN Lénaïck	27, rue Anne de Bretagne	Clôture, portail, grillage
Mr LECOQ Vincent	7, rue Anne de Bretagne	Clôture
Mr SIMON Nicolas	29, rue Anne de Bretagne	Clôture
Mme WIBAUX Chrystel	Petit Baron	Extension de garage
Mr TORRECILLAS Daniel	Le Bourg Neuf	Extension en ossature bois
Mr PIROU Noël	13, rue de l'Europe	Changement fenêtre par PVC
Mr FONTAINE Anthony	5, rue Saint André	Création fenêtre de toit
Mr JOUADÉ Philippe	1, bis rue Saint André	Extension

Certificats d'urbanisme

18 demandes ont été déposées en mairie durant l'année 2014.



Du nouveau chez le personnel communal



Fin août, Maurice, très connu et apprécié de tous a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé dans ses fonctions par Florian.

Florian habite la commune de Lieuron. Au cours de son cursus scolaire, il a fait plusieurs stages dans des entreprises paysagistes et pépiniéristes en Bretagne et à l'étranger. Il a vécu de riches expériences. Titulaire d'un Baccalauréat professionnel aménagement paysager depuis fin juin, il était en recherche d'emploi, c'est alors qu'il a répondu à l'offre faite par la commune.

Bienvenue parmi nous à Florian et excellente retraite à Maurice.



Service scolaire

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a nécessité plus de personnel pour encadrer les enfants notamment pendant le temps périscolaire auprès des maternelles.

Mélanie réside à Lohéac. Elle est titulaire du BAFA et était en recherche d'emploi dans le secteur de la petite enfance. Elle avait réalisé des stages et déjà occupé un emploi d'animatrice dans des centres de loisirs. La commune a fait le choix de l'embaucher en CDD pour quelques heures afin de venir en appui aux agents de service auprès des enfants. Il lui arrive parfois même, selon les besoins, d'encadrer un groupe en TAP. Merci Mélanie.

A présent, elle est bien connue et appréciée des enfants, des parents et de nous tous.

Chemins piétonniers

Depuis quelques années, toujours en recherche de plus de sécurité, la commune multiplie ses sentiers piétonniers.

Ces derniers font le bonheur des promeneurs et des touristes et permettent à ceux qui les empruntent de découvrir la commune et son patrimoine en toute sécurité.

Courant 2014, un sentier rue de Chateaubriand a été aménagé. Il permet aux personnes venant de la rue de Rennes de rejoindre l'arrêt bus, le parking et la supérette en étant un peu plus protégé de la circulation. Ce chemin piétonnier est fortement apprécié par les usagers en cette période où la rue est très fréquentée par les camions qui, venant de Rennes, transportent des remblais jusqu'à Maure-de-Bretagne afin d'y boucher d'anciennes carrières.

En 2015, le conseil municipal poursuivra son action en créant de nouveaux sentiers.



Appel

Un groupe de personnes souhaiterait réaliser une exposition sur « **Lohéac d'autrefois** ». Pour cela, il recherche de vieilles photos et/ou cartes postales.

Si vous en possédez, vous pouvez les déposer à la mairie, dès que possible, après avoir indiqué au verso, votre nom et adresse. Tous les documents aimablement prêtés vous seront restitués par la suite.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est le document qui planifie le développement à 10 ans de la commune et met en œuvre des dispositions permettant aux projets envisagés de se réaliser (zonage, règlement...).

La révision du PLU est une procédure encadrée par le code de l'urbanisme.

Rappel concernant l'élaboration d'un PLU

C'est une étude qui peut durer de **2 à 3 ans**.

Elle se décompose en **plusieurs phases** :

- le diagnostic et les enjeux
- la prospective et le projet
- la définition des règles et la finalisation du projet
- la validation du projet

Le PLU de la commune, élaboré en 2007, devra se mettre en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le Plan d'Urbanisme est soumis à un rapport de compatibilité avec le SCOT du Pays de Vilaine dont nous dépendons depuis le 1^{er} janvier 2014.

Ce SCOT du Pays de Vilaine est en cours d'écriture et devrait être finalisé au 1^{er} semestre de l'année 2016. En attendant, nous sommes considérés en zone blanche.

La révision du PLU

Cette révision sera l'occasion de compléter le Projet de développement de la commune en l'adaptant aux nouveaux contextes que nous connaissons :

- une meilleure accessibilité liée à la 2*2 voies reliant Rennes-Redon,
- les difficultés économiques actuelles,
- l'intégration des évolutions réglementaires issues du Grenelle de l'Environnement, de la loi ALUR...

Le nouveau PLU résultera d'un travail qui se fera **progressivement et par étapes**. Il faudra recenser les points forts et les points faibles de la commune en essayant d'intégrer le développement local dans une réflexion intercommunale, en dialoguant, en échangeant et en confrontant nos regards et nos ambitions.

La révision du PLU ne pourra être effective qu'après la validation du SCOT.

La révision du PLU nécessitera des réunions de travail entre les élus, l'équipe de techniciens qui pourra accompagner la commune ainsi que des réunions avec les services de l'Etat et les partenaires institutionnels.

PROJET 2015 :

Restaurant scolaire et salles multifonctions à usage scolaire et périscolaire

Pourquoi ce projet ?

La cuisine et les locaux destinés à la restauration scolaire datent de 1983. Aujourd'hui, ils ne répondent plus aux normes en vigueur exigées par les services vétérinaires, notamment la marche HACCP qui a pour objectifs d'améliorer la garantie de sécurité des aliments, de veiller à une meilleure maîtrise de l'hygiène, d'éviter le croisement du sale et du propre...

Pour répondre à ces normes et permettre au personnel et aux enfants d'évoluer dans des structures plus spacieuses, plus agréables et moins bruyantes, le conseil municipal a décidé de construire un nouveau bâtiment répondant à ces exigences d'hygiène et de sécurité.

De plus, les salles multi-fonctions permettront de satisfaire les besoins créés par les nouveaux rythmes scolaires notamment les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la commune.

Concernant le financement, nous avons bon espoir d'obtenir des subventions.

Où se situera cette structure ?

Le personnel du service technique disposant de nouveaux locaux, mieux adaptés à leurs besoins, dans la zone des Biauces, l'espace **derrière la mairie**, vidé et nettoyé, est à présent disponible pour accueillir ce bâtiment. On y accédera facilement :

- par le chemin des Rochettes où un parking de quelques places facilitera le stationnement des voitures ;
- par la rue de la poste où une entrée piétonne sera prévue.

Venant des écoles, les enfants chemineront sur les sentiers piétons existants .

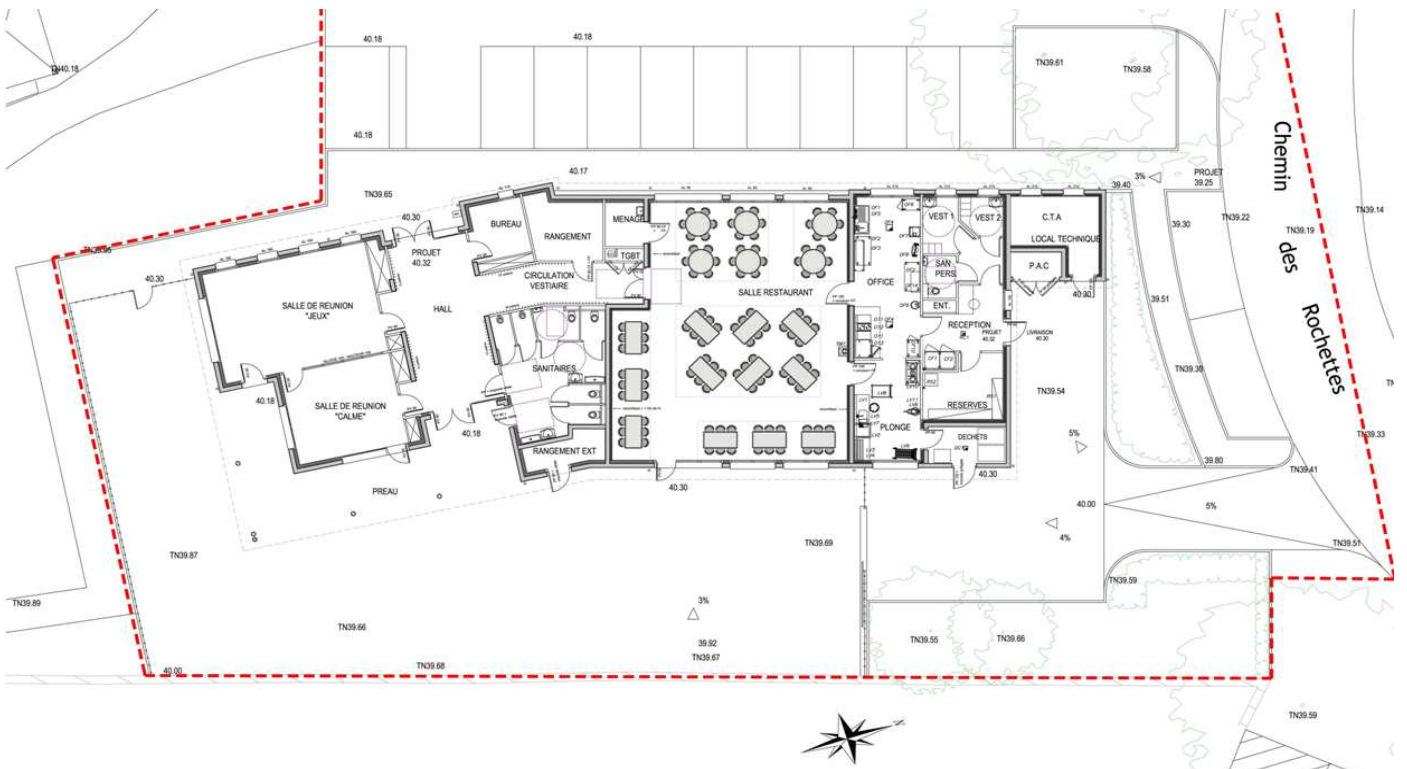
Sur ce site, ils disposeront d'une aire clôturée sur laquelle ils pourront jouer avant et/ou après le déjeuner.

A quoi ressemblera ce bâtiment ?

L'architecte a essayé de tenir compte du bâti du village pour l'aspect extérieur. Puis, il a optimisé au maximum le déploiement des espaces intérieurs afin de répondre, au mieux, aux besoins tout en respectant l'enveloppe qui lui était impartie.

Ci-après une vue de ce que pourra être la structure...

Esquisses du projet



Vallons de Haute-Bretagne Communauté

Qu'est-ce qu'une Communauté de communes ?

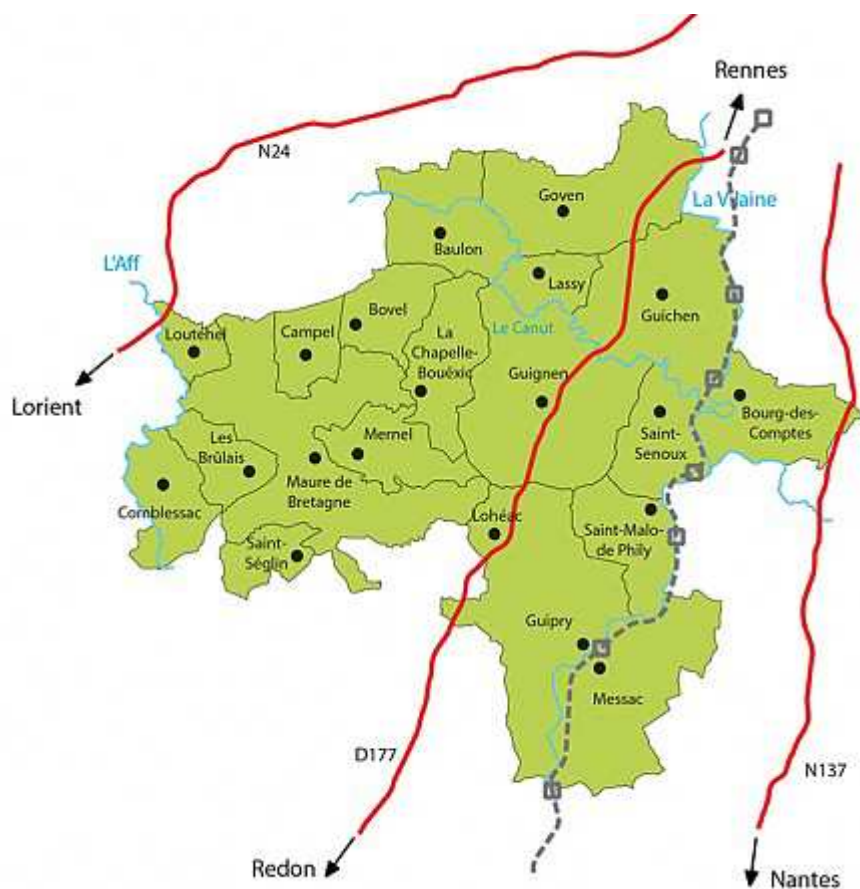
C'est un regroupement volontaire de plusieurs communes pour réaliser en commun certaines actions que ne pourraient exercer une commune isolée.

La Communauté

Vallons de Haute Bretagne communauté a été créée le 1^{er} janvier 2014. Elle est la fusion de Maure de Bretagne communauté avec la Communauté de communes du canton de Guichen (ACSOR) et de l'extension aux communes de Guipry, Messac, Lohéac, Saint Malo-de-Phily.

Elle appartient au Pays des Vallons de Vilaine.

20 communes sont associées dans ce territoire traversé par la Vilaine, elle-même longée par la voie ferrée Rennes-Redon. Cet ensemble représente 40 185 habitants.



- Bovel
- Bourg-des-Comptes
- Campel
- Comblessac
- Goven
- Guichen
- Guignen
- Guipry
- La Chapelle-Bouëxic
- Lassy
- Les Brûlais
- Lohéac**
- Loutehel
- Maure-de-Bretagne
- Messac
- Mernel
- Saint Malo-de-Phily
- Saint Séglin
- Saint Senoux

Carte d'identité du territoire

Son siège :

ZA des landes
12 rue Blaise Pascal
35580 GUICHEN

Le Président : Philippe GOURRONC,
Maire de Goven.



Vallons de Haute-Bretagne communauté compte quarante-huit élus communautaires, nommés parmi les conseillers municipaux de chaque commune, en fonction de la démographie de cette dernière. Les maires sont nommés de plein droit. Parmi les élus, onze ont été nommés Vice-présidents afin d'appuyer le Président dans sa prise de décision sur les principales compétences. Ces derniers se réunissent tous les quinze jours pour suivre les dossiers.

Une des spécificités de ce territoire est de ne pas avoir de commune centre, mais trois pôles : Guichen, l'ensemble Guipry, Messac, **Lohéac**, Saint-Malo-de-Phily et Maure-de-Bretagne. La vie de la communauté de communes, dans son organisation, doit confirmer l'existence de ces trois pôles. De par sa diversité et sa qualité paysagère, ces vallons se distinguent nettement du bassin rennais et de celui de Redon. Ils attirent de nouveaux habitants. Ces atouts doivent être complétés par :

- le soutien de l'activité économique locale,
- des services de proximité, notamment le transport,
- une vie associative dynamique pour promouvoir la culture, les sports et le lien social...

Un équilibre est recherché pour obtenir une efficacité optimale entre les initiatives, les moyens communaux et communautaires.

Le président, les vice-présidents, l'ensemble du personnel de Vallons de Haute-Bretagne communauté, en coopération avec les communes travaillent à dessiner l'avenir de ce territoire. La coopération intercommunale va se développer, c'est ce que nous pouvons souhaiter aux habitants de toutes nos communes.



Les vice-présidents et leurs commissions :

Thierry BEAUJOUAN, 1^{er} vice-président et maire de Messac
Commission : Mutualisation, Relation et Coopération avec les communes



Roger MORAZIN, 2^{ème} vice-président et maire de La Chapelle-Bouëxic
Commission : Communication et Tourisme



Didier LE CHÉNÉCHAL, 3^{ème} vice-président et maire de Lassy
Commission : Finances et Systèmes d'information



Patrick BERTIN, 4^{ème} vice-président et maire de Lohéac
Commission : Equipements communautaires et Travaux



Jean-Michel RELEXANS, 5^{ème} vice-président et conseiller municipal à Maure-de-Bretagne
Commission : Culture et Développement culturel



Michel LE PAGE, 6^{ème} vice-président et 1^{er} adjoint à Guichen
Commission : Action économique, Politique de l'emploi et Relations avec les entreprises



Bernard TIREL, 7^{ème} vice-président et maire de Saint Malo-de-Phily
Commission : Action sociale et Insertion



Michel CHIRON, 8^{ème} vice-président et maire de Maure-de-Bretagne
Commission : Habitat et Aménagement de l'espace



Michèle MOTEL, 9^{ème} vice-présidente et conseillère municipale à Guichen
Commission : Enfance et Jeunesse



Alain RIMASSON, 10^{ème} vice-président et 1^{er} adjoint à Saint-Senoux
Commission : Transport, Haltes ferroviaires et Gares



Yannick LEGOURD, 11^{ème} vice-président et 1^{er} adjoint à Bourg-des-Comptes
Commission : Sports, Animations et Fonctionnement d'équipements sportifs communaux



Temps d'activités périscolaires

L'enfant est ainsi amené à réaliser un parcours qui lui permet d'explorer et de bénéficier d'ateliers différents. Ces ateliers ont pour objectifs d'éveiller l'enfant à la culture, de cultiver sa curiosité, de l'ouvrir à différentes pratiques artistiques, sportives, de lui faire découvrir des loisirs éducatifs,...

EMPLOI du temps de l'année scolaire 2014-2015					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08 : 45 - 12 : 15 Classe	08 : 45 - 12 : 15 Classe	08 : 45 - 12 : 15 Classe	08 : 45 - 12 : 15 Classe	08 : 45 - 12 : 15 Classe
Pause	12 : 15 - 14 : 00 Pause méridienne	12 : 15 - 14 : 00 Pause méridienne	12 : 15 - 13 : 15 Garderie	12 : 15 - 14 : 00 Pause méridienne	12 : 15 - 14 : 00 Pause méridienne
A. Midi	14 : 00 - 15 : 45 Classe	14 : 00 - 15 : 45 Classe		14 : 00 - 15 : 45 Classe	14 : 00 - 15 : 15 Classe
	15 : 45 - 16 : 30 APC ou garderie	15 : 45 - 16 : 30 TAP		15 : 45 - 16 : 30 APC ou garderie	15 : 15 - 16 : 30 TAP
16 : 45 18 : 30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

▪ **APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires dispensées par les professeurs des écoles

▪ **TAP** : Temps d'activités périscolaires proposés par la commune

Mardi fin de la journée à 15 h 45, **vendredi** fin de la journée à 15 h 15 pour ceux qui ne vont pas en TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) **sont dirigés et mis en place par la commune**. Cette année les enfants y ont tous été systématiquement inscrits. Les parents pouvaient par la suite les désinscrire s'ils ne souhaitaient pas qu'ils y participent. *Actuellement, seulement 6 enfants n'ont pas intégré les TAP et sont donc sous la responsabilité des parents dès la fin des cours à 15 h 45 ou 15 h 15.*

En cas d'absence de votre enfant aux TAP, il est important de prévenir la mairie, dès que possible, par téléphone ou par courriel.

Les TAP fonctionnent par demi-trimestre et toute l'année. Ils sont encadrés par des intervenants privés et associatifs pour les élèves du CP au CM2 des deux écoles et par du personnel communal pour les maternelles.

Au cours du 1^{er} trimestre, les TAP ont permis de proposer aux enfants les ateliers suivants : initiation au théâtre, éveil sportif, danse capoeira, chorale, initiation au rythme, découverte instrumentale, s'exprimer avec ses mains, découvrir l'art sous forme d'histoire...

Pour rappel, ces Temps d'activités périscolaires sont **entièrement pris en charge par la commune**. Exceptionnellement, cette première année de mise en œuvre, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Ces TAP représentent une charge non négligeable pour la municipalité. Un bilan financier en sera fait et il vous sera communiqué lors d'un prochain bulletin.

A ce jour, les retours, tant des familles que des enfants, sont positifs et encourageants. Les intervenants semblent aussi satisfaits.

L'A.E.P.E.C.

L'école privée est gérée par une association de parents d'élèves. Cette dernière, l'AEPEC, est très active et composée de pas moins de 19 membres pour une quarantaine de familles dans l'école. Les choix de gestion, les actions réalisées ont toutes le même fondement, le bien-être des élèves au cours de leur passage dans notre petite structure. Chaque enfant doit se sentir à l'aise dans sa classe, dans l'école, avec ses copains ou ses professeurs.

Plusieurs manifestations ponctuent donc l'année et permettent aux familles de se retrouver avec plaisir et convivialité, du pot de rentrée au loto, du repas (29 novembre) à la kermesse, en passant par la galette des rois en janvier ou la fête des parents en juin. L'Aepec est également sollicitée pour la restauration lors de la Brocante Automobile du mois d'octobre.

Cette année, un projet d'envergure est lancé. Les locaux de l'école vont en effet être étendus (côté jardin) pour créer une grande salle annexe. D'une capacité de 100 m², cet espace sera notamment dédié à la motricité, aux activités nécessitant un regroupement des élèves et sera mise à disposition des activités périscolaires en sus des salles de classe.

Regards vers l'enfant, vers l'élève, simplicité, convivialité sont les mots d'ordre de l'Ecole Privée Saint-Sauveur. Associés à de petits effectifs, ces éléments favorisent la réussite de chacun et portent l'enfant pour le faire grandir.

L'A.P.E.E.P.

Comme elle le fait traditionnellement, l'APEEP s'est chargée de l'organisation d'un spectacle avant la dégustation de la traditionnelle galette des rois. Cette année, un spectacle d'ombres tiré d'un compte traditionnel d'Andersen, *les habits neufs de l'empereur*, était présenté par la compagnie «Tisseur d'ombres».

Le printemps a pour sa part été l'occasion d'un autre moment de convivialité avec la participation au **Carnaval des Ecoles**, autre événement annuel qui rassemble enfants et parents des 2 écoles.

Après un défilé en musique dans les rues du village, tous les participants ont pu se retrouver au stade où un goûter était offert par les commerçants du village.

Comme tous les ans, l'association des Parents d'Élèves a participé au service de restauration de la brocante automobile sous l'égide de l'APEEP Brocante.

Les fonds collectés à cette occasion sont dédiés au financement d'activités complémentaires ou de sorties scolaires. C'est ainsi qu'un atelier "multimédia" a pu être proposé en 2014.

Ce travail a permis aux élèves de se familiariser avec la réalisation d'une émission de radio, d'un journal télévisé ou encore de films d'animation.

Les parents ont, quant à eux, pu découvrir le résultat de ces travaux lors d'une projection organisée au cinéma de Guipry en fin d'année scolaire.

Cette année, les recettes de la brocante auto seront en partie utilisées pour financer la classe de neige et permettra ainsi de réduire la facture de moitié pour les parents !

Comme on le rappelle chaque année, peu de communes de la taille de Lohéac ont la chance de bénéficier d'un environnement aussi favorable et je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des parents et bénévoles qui se mobilisent le premier week-end d'Octobre, mais également les acteurs économiques et organisateurs de cet événement qui permettent aux Écoles et à leurs élèves de bénéficier des retombées économiques de cette manifestation. Cette année encore, l'APEEP aura pour vocation de rassembler toutes les bonnes volontés afin d'offrir les meilleures conditions d'éducation à nos enfants... Nous comptons sur votre engagement et vous souhaitons une très bonne année 2015 ! Contact : apeep.loheac@laposte.net

Silence ! Ça tourne aux Panvolettes !

Une année bien remplie...

L'an passé, les trois plus grandes classes ont travaillé autour du thème de l'image et de l'audiovisuel.

Chaque enseignante a décliné ce thème selon le niveau des élèves et les classes ont ainsi travaillé sous différents angles :

Les **GS/CP** ont étudié l'histoire du cinéma et ont conçu 3 films d'animation à partir de comptines bien connues. Ils ont dû créer les décors, mettre en scène les histoires, prendre les photos et enregistrer les chansons.



Les **CE1/CE2** ont eux aussi créé un film d'animation à l'aide de Playmobil. Ils ont également créé les décors, enregistré les dialogues et la musique, inséré les bruitages.

Les **CM1/CM2** ont travaillé toute l'année autour des médias. Ils ont d'abord étudié la presse écrite, et ont, à cette occasion, visité les locaux de Ouest France. Ils ont également rédigé un journal d'école à chaque période. Puis ils ont abordé la radio, en enregistrant une émission à l'antenne de Radio Laser. Enfin, ils ont réalisé un journal télévisé pour lequel ils ont dû écrire et réaliser des chroniques et interviews de différentes personnalités du village et des alentours.



Ce beau projet s'est clôturé un dimanche matin, par une projection privée de leurs productions au cinéma de Guipry suivie d'un pique-nique très convivial à l'école.

En début d'année, toutes les classes de l'école ont aussi été invitées dans la boulangerie de M. et Mme Gicquel lors de la journée portes ouvertes. Nous avons pu y découvrir leur métier et sommes tous repartis avec de délicieux petits pains au chocolat. Merci encore !

En fin d'année, toute l'école est allée à Pipriac, assister à un concert d'instruments à cordes, organisé par le conservatoire de musique de Redon.

Enfin, toute l'année a été ponctuée d'activités communes aux quatre classes, avec notamment la journée du goût durant laquelle nos élèves se sont transformés en vrais petits chefs, la journée jeux de société, bricolages de Noël, carnaval ou encore des Olympiades organisées par les CM pour les autres classes. Un grand merci aux parents (et même anciens parents d'élèves!) pour leur aide très précieuse lors de ces journées.

Les CM ont également participé à plusieurs tournois d'échecs à un niveau régional.



Chez les CE1/CE2, en début d'année nous avons travaillé sur le thème de « l'école de nos grands-parents » et avons visité à cette occasion le musée de l'école d'autrefois à Rennes.



En janvier, nous avons créé un roman-photos. Les élèves ont inventé un conte, mis en scène l'histoire par le biais de mimes, écrit les dialogues et mis en forme tout cela sur ordinateur. Pour finir, notre roman a été édité en 30 exemplaires par l'entreprise EDICOLOR à Bain-de-Bretagne. Un grand merci à eux pour ce très généreux geste.

Nous avons également fait une sortie à l'espace de sciences à Rennes puis un intervenant est venu en classe pour mener des ateliers d'astronomie avec des maquettes.



Chez les GS/CP :

Pour l'année 2013-2014, le thème retenu en littérature et découverte du monde fut : la mer et les phares.

Tous nos albums ont donc traité de ces éléments.

Point d'orgue de cette étude : une sortie en juin au phare du Cap Fréhel et au Fort La Latte.



Sortie pédagogique à Rennes : Bibliothèque de l'espace des sciences et musée de Bretagne.

Les GS/CP sont allés passer une journée à l'espace des sciences. Ils ont participé le matin à une chasse au trésor dans la bibliothèque sur le thème d'Henri Pollès.

L'après-midi, place aux arts avec la mosaïque des frères Odorico : les élèves se sont initiés à cet art à travers plusieurs ateliers ludiques.

A leur tour, les élèves de la classe ont confectionné une petite œuvre personnelle en mosaïque : travail de précision par excellence !! (Merci encore à Léon de nous avoir taillé les supports en bois !)

- Et aussi...

- Comme chaque année, les **GS/CP** s'occupent d'entretenir le potager de l'école avec Jacky. Semis, désherbage récolte, dégustation.... Autant d'étapes qui construisent le goût de nos enfants !

Enfin, parmi les activités d'EPS pratiquées, les **GS/CP/CE1** sont allés pendant tout le premier trimestre à la piscine. Sous forme de plusieurs ateliers, les élèves se perfectionnent et apprennent à maîtriser leurs émotions. Merci aux parents accompagnateurs sans qui cette activité serait impossible !



Chez les petits...

Tout au long de l'année, les élèves de TPS/PS/MS ont participé à des ateliers de cuisine. Pour cela, les parents disponibles et volontaires sont venus dans la classe apporter leur aide.

En fin d'année, ils ont pu visiter une ferme pédagogique et participer à la fabrication du beurre et de la crème fraîche.



Ils sont également sortis à Rennes où ils ont pu explorer l'Espace des sciences en participant à l'atelier du petit spationaute au Planétarium. Ils ont également observé le patrimoine culturel de la ville de Rennes en partant à la découverte des mosaïques d'Odorico.

Des découvertes à Saint-Sauveur !

L'année 2014 fut à nouveau une année riche... en activités, en sensations, en petits plaisirs de toutes sortes. Ces derniers n'occulent pas bien sûr la dimension première de l'école, l'enseignement, mais contribuent grandement à l'évolution de chacun des élèves.

En juin, nous avons enregistré le départ de Aurélie Tencé. Enseignante dans l'école depuis 2007, nombre de ses élèves garderont un souvenir impérissable de son passage à Lohéac. Acclamée lors de la fête des parents au mois de juin, elle n'a pu retenir son émotion devant l'ovation qui lui a été faite.



Mot des élèves



L'équipe des enseignants 2014-2015 se compose de : Monsieur Mahé, directeur, Angélique Thyssen, Claire Jaunais et Aurélie Marchand. Les 49 élèves sont répartis en 3 classes. Chantal Aubry, ATSEM et Nathalie Léveil, Agent de Services, apportent leur aide précieuse sur différentes tâches du quotidien : activités en classe de maternelle, accompagnement à la cantine, surveillance des élèves. Nathalie s'occupe aussi de l'aide aux devoirs, une nouvelle activité pour les cycles 3.

La classe de cycle 1 se compose de 9 élèves en Petite Section, 7 en Moyenne Section et 2 en Grande Section, ce qui fait un total de 18 maternelles. En classe de cycle 2, sont regroupés 7 CP et 7 CE1. La classe de cycle 3 est constituée de 6 CE2, 7 CM1 et 4 CM2.



Différentes activités extrascolaires ont jalonné cette année. En décembre 2013 pour Noël, l'ensemble de l'école s'est rendu près de Saint-Malo pour un repas au restaurant avec une vue sur la mer et a assisté à un spectacle de magie. Entre janvier et juin, nous avons pu nous rendre à Redon pour assister à des concerts de musiques américaines pour les cycle 1 et 2 et musiques classiques pour les cycles 3. Nous sommes également allés au cinéma à Guipry.

Enfin, pour notre sortie de fin d'année en juin, nous avons passé une journée entière à Planète Sauvage à la découverte des animaux et de leurs manières de vivre. Beaucoup se souviendront longtemps de la traversée du pont de singe et surtout du spectacle de dauphins.

Au mois d'avril, c'est la classe de cycle 3 qui est partie en classe de neige. Nous nous sommes rendus en Haute-Savoie dans le village de Lanslebourg. Beaucoup d'entre nous ont découvert la montagne et ses activités : « chien de traîneau », randonnées en raquettes, pique-nique au sommet des pistes. L'activité principale du voyage était le ski et la neige était au rendez vous. Tout le monde a apprécié le séjour qui s'est clôturé par une soirée photos avec les parents.



Une rentrée particulière

La rentrée de septembre 2014 fut particulière pour les écoles de Lohéac. Travaillée depuis plusieurs mois en collaboration avec la Mairie et l'école publique, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place pour l'école privée. Les élèves ont désormais classe tous les matins du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15.

Le temps de classe est rallongé le matin mais les après-midi sont plus courtes et permettent à tous de mettre à profit le temps libre. Par le biais des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), pris en charge par la municipalité, chaque élève se voit proposer des activités judicieuses tant sportives que culturelles ou artistiques. Sur les créneaux disponibles, nous avons fait le choix de proposer également un temps d'aide aux devoirs, deux fois par semaines, permettant aux plus âgés d'alléger un tant soit peu les devoirs du soir, ainsi que du soutien pour nos élèves ayant quelques difficultés.

Nous nous sommes également associés avec la Paroisse pour proposer la Catéchèse sur l'école. Ces différents dispositifs permettent une prise en charge complète de chaque individu, chaque élève dans ses différentes dimensions.



L.A.L.A.C.

Atelier Vannerie

Cet atelier fonctionne de novembre à mars, 2 samedis par mois de 14 h à 17 h à la salle des associations.

Contact : yves.combrisson@orange.fr



Atelier Jardin Partagé

Tous les samedis de 10 h à 12 h et certains soirs selon les saisons. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, échanger et pourquoi pas....jardiner avec nous.

Nouveautés pour l'année 2014 :

- La construction d'un système d'arrosage original qui monte l'eau du puits avec l'aide d'une bicyclette....
- La mise en place d'un jardin des enfants de mars à juillet qui a vu 6 jeunes de 9 à 11 ans s'initier au jardinage.
- Il y a toujours la possibilité, après une année de présence dans la section jardin, de bénéficier d'une parcelle individuelle.



Atelier Cuisine

- De septembre à juin, à raison d'un vendredi soir par mois.
- La préparation des repas se déroule sous l'égide d'un animateur bénévole ou d'un professionnel avec la participation de chacun (8 à 12 personnes) sur un thème défini au moment de l'inscription.

Contact : nath.rondeau@yahoo.fr



Atelier Généalogie

- Nouvel atelier proposé cette année, 2 mardis par mois, de 14 h à 17 h à la salle des associations. Il nécessite d'avoir un ordinateur portable pour pouvoir se connecter à internet et faire ses recherches.

Contact : Maryannig Bertho mail : azerac@wanadoo.fr

Atelier échange de savoir autour de la Couture

- 1 lundi et un mercredi après-midi par mois, de 14 h à 16 h 30 à la salle des associations.
- Venir avec ou sans machine à coudre pour échanger, apprendre et faire ensemble.

Contact : Michelle Louazel mail : joseph.louazel@wanadoo.fr

Atelier théâtre

- En repos cette année faute d'un minimum de participants. Pour les personnes intéressées :

Contact : Sylvie Perot mail : symacou@aol.com

Le Club des Retraités

Comme les Rois mages en Galilée.....!
Nous fêtons leur retour. Seules les Reines sont revenues !



Visite à la doyenne des adhérents...



Le bureau au travail....

Repas du C.C.A.S. pour nos aînés

Une fois de plus, le repas des aînés offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, a rassemblé un grand nombre de convives

Le dimanche 30 novembre, environ une soixantaine de personnes ont été heureuses de se retrouver à la salle polyvalente. Elles ont été accueillies avec joie par Monsieur le Maire, Madame la Présidente du CCAS, Annie Hédreul et les membres du CCAS. Monsieur le Curé, Bernard JOLY, nouvellement arrivé sur la paroisse et présent au repas en a profité pour saluer l'assemblée.



Les convives s'installent vite autour des tables agréablement dressées par notre traiteur local Robert et son ami Franck. Sans tarder, la bonne humeur prend immédiatement place, la convivialité est aussi bien présente.

Un apéritif agrémenté de petits fours met tout de suite l'assemblée en appétit. De charmantes et souriantes serveuses s'affairent autour des tables apportant à chacun des mets dont la présentation est remarquée. Le fumet quant à lui éveille les papilles.

En fin gourmet, chacun savoure et déguste le repas concocté avec soin, appréciant aussi les vins proposés pour l'accompagnement des plats.

Tout se déroule dans une ambiance festive. Le sourire est sur tous les visages. Les convives sont heureux de se retrouver et de passer ensemble un moment bien agréable.

Le commentaire des participants en fin de journée est positif et déjà rendez-vous est pris pour l'an prochain !



Commémoration de la Grande Guerre

Le 16 novembre 2014, à l'occasion du centième anniversaire du début de la guerre 1914-1918, les anciens combattants de LOHEAC, accompagnés de ceux de LIEURON et d'une importante assemblée se sont retrouvés pour une commémoration solennelle.

Regroupés à la mairie, les portedrapeaux, les anciens combattants accompagnés d'élus se sont rendus à l'église pour assister à une célébration préparée et animée par René Lefeuvre.

A l'issue de cette cérémonie, tous se sont dirigés vers le monument aux morts où ils ont été rejoints par les enfants des écoles, les musiciens et de nombreux citoyens. Cela a marqué la solennité du moment.

Tout d'abord, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par Monsieur le Maire, Monsieur le Président des anciens combattants et quelques enfants. Une minute de silence a ensuite été respectée, puis Mr le Maire a fait lecture du message du ministre à la population réunie sur le parvis de l'église.

Une sonnerie aux morts a été jouée par Monsieur Grosvalet accompagné d'un de ses amis. Moment d'intense émotion pour tous.

Les enfants ont ensuite proclamé un poème en y mettant tout leur cœur.

Enfin chaque enfant a nommé un ancien combattant qui a perdu la vie pendant cette terrible guerre.

Merci aux enfants, merci aux musiciens, merci à tous ceux qui se sont

réunis auprès du Monument aux morts à cette occasion. Il est important d'entretenir le souvenir !



Les classes 4!

La traditionnelle journée des classes 4 s'est déroulée le samedi 11 octobre 2014, où les jeunes et les moins jeunes ont pu se réunir pour faire la fête.

A 10h, une célébration animée par Marie-Annick CLOLUS s'est clôturée par le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts.

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le déjeuner au restaurant « la Gibecière ». La soirée, ouverte à tous, autour d'un buffet préparé par la boucherie de LOHEAC, a réuni un grand nombre de personnes à la salle polyvalente.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes dans la journée, tous très contents de se retrouver. L'organisation a été menée de front par les 20 ans : Mélanie HÉDREUL, Stéphanie PARTENAY et Hubert PAPAIL.

Toutes les dizaines étaient représentées, à l'exception des 90 ans. La relève sera en tout cas assurée quand on voit les six bébés de l'année 2014 présents sur la photo !

Les jeunes de l'organisation



Noël pour les petits et les grands !



Du monde... De la bonne humeur... Quoi de mieux pour fêter Noël à Lohéac ?

Dimanche 21 décembre, la convivialité était bien présente au cœur du village pour accueillir le père Noël. Musique, jeux, promenade à cheval, en triporteur ou en karting bi-place, tout était réuni pour la réussite de la fête.



Merci à tous les acteurs de cette bien agréable rencontre et spécialement aux musiciens : Freddy, Sylvain et Patrice ; à Didier, Patrick et Cédric ainsi qu'à l'animateur des jeux en bois.



Karine, en bonne bretonne, ne peut résister à esquisser un pas de danses avec oncle et tante...

L'informatique

Un samedi matin à la médiathèque...

Samedi 15 novembre. Il est 10 heures. Dominique ouvre la porte de la Médiathèque. Quelques minutes plus tard, entrent une à une Bernadette, Marie-Édith, Roseline ou encore Monique, armées (ou pas) de leur ordinateur portable. En attendant l'arrivée de Sylvie, la « professeure » d'informatique, elles sortent la bouilloire, les tasses, le café, le thé... En effet, le cours commence toujours par un moment convivial. Elles ne se sont pas vues depuis le samedi précédent et elles ont toute une semaine d'évènements à se raconter.



L'apparition de Sylvie délie encore plus les langues, chacune évoquant les problèmes rencontrés avec son ordinateur depuis le dernier cours.

Le café et le thé avalés, les choses deviennent « sérieuses ». Toutes montent dans la mezzanine et s'installent. Aujourd'hui, le cours sera consacré à la photo. Bernadette et Monique se lancent dans la création d'un pêle-mêle. Marie-Édith et Roseline veulent revoir le transfert d'un fichier de photos d'un appareil photo vers l'ordinateur. Sylvie passe de l'une à l'autre expliquant les opérations à effectuer. Marie-Édith crée involontairement des doubles de ses photos. Sylvie s'approche, analyse les manipulations pour détecter les erreurs et les détaille à Marie-Édith. Ce qui lui permet de mieux comprendre ce qu'elle ne doit pas faire. Bernadette appelle Sylvie. Elle ne parvient pas à redimensionner sa photo pour l'insérer dans le pêle-mêle. Pendant que Sylvie lui explique, Roseline appelle à l'aide. Elle ne retrouve plus ses photos. Sylvie lui rappelle l'importance de bien gérer l'arborescence de ses dossiers et de bien les nommer pour mieux les retrouver. À peine avait-elle terminé sa démonstration que Monique l'interpelle. L'une des photos de son pêle-mêle a disparu...



Et la matinée se déroule ainsi jusqu'à ce que Dominique leur signale qu'il est midi et que le cours est terminé.

Avant de partir, Sylvie leur rappelle l'importance de pratiquer pendant la semaine : comme pour tout apprentissage, c'est en faisant qu'on apprend.

Peu importe votre âge ou votre niveau en informatique, Sylvie est là pour vous donner les B A BA en bureautique, logiciel de retouche photos, Internet... Le cours est entièrement gratuit et ouvert à tous.



Vroom-Vroom

Cette 6^e édition de la course de voitures à pédales a été encore une fois une belle réussite. Nous remercions les coureurs pour leur motivation, les commerçants pour leur soutien, les bénévoles pour leur efficacité et les habitants de Lohéac pour la bonne humeur de cette journée. Les spectateurs sont venus nombreux pour découvrir notre village.



Une nouveauté de cette édition était le défilé de vélos fleuris, réalisé par les enfants du village. Plus d'une cinquantaine d'enfants avait répondu présent. Une belle réussite pour cette première. Merci à eux et aux écoles pour leur participation.

Nous travaillons déjà à la prochaine édition qui aura lieu dimanche 7 juin 2015. Dans cette optique, nous recherchons des bricoleurs pour nous aider à construire 2 châssis de voiture à pédales. Ces voitures seront ensuite prêtées à des équipages locaux.

Avis aux bricoleurs ! Vous pouvez contacter par email : david@famille-leray.com
Plus d'informations sur <http://www.voiture-a-pedaales-loheac.com/>



Le vide-greniers

C'est sous un soleil éclatant et des températures estivales que s'est tenu, dimanche 18 mai, le vide-greniers organisé par l'association des commerçants et artisans, présidée par Stéphane Colas.

Dès l'aube, une centaine d'exposants sont arrivés pour s'installer dans les rues du village sous la vigilance de Magali Ravelli, responsable, qui n'a guère dormi pour que cette 17^e édition soit parfaitement organisée. «**C'est merveilleux de voir les terrasses ensoleillées, bien achalandées, et avec de nombreux étals**», se réjouit-elle.

«**Pour nous c'est important que tout cela, au fil des années, reste au coeur du bourg. C'est beaucoup mieux et plus sympa que d'être sur un parking ou sur un terrain quelconque. Ce que j'apprécie le plus, c'est d'avoir du monde plein les rues**».



Les enfants n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont trouvé sur place manège, pêche aux poissons et tir à la carabine pour les plus grands. Alors que les adultes pouvaient déguster galettes saucisses, crêpes, et se rafraîchir près des stands. «**C'est une joie de voir les rues pleines de chineurs venus chercher l'objet rare qui les intéresse**, souligne Stéphane Colas. **Ils peuvent avoir un coup de foudre pour un bibelot auquel ils n'avaient pas pensé**».



Le Téléthon sur la commune de Lohéac a eu lieu le samedi 6 décembre 2014. Les principales animations qui ont eu lieu ce jour là sont la marche, la retraite aux flambeaux et un repas organisé dans la salle polyvalente de Lohéac. Cette journée a permis de récolter la somme de 2622 €. Merci à toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette manifestation organisée au profit des malades. En souhaitant nous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.



Maité Poussin médaillée

Présidé par François RICHOU, président du Comité départemental du tourisme 35 et François LOBIT sous-préfet de Saint-Malo, la cérémonie de remise des médailles du tourisme s'est déroulée le 14 novembre dernier dans les salons du Conseil Général d' Ille-et-Vilaine à Rennes.



Plusieurs fois Championne de Bretagne de Gymnastique, puis 4 fois Championne de France de Rallycross, dont trois années consécutives soutenue par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Maité Poussin participe avec son mari à la création de Conduire à Lohéac, la première Ecole de pilotage à voir le jour en Bretagne, reconnue en France depuis près de 30 ans.

Elle crée au début des années 90 « Lohéac Loisirs Organisation », société événementielle, lui permettant de faire découvrir le département et la Bretagne à des entreprises de toute la France, mais également d'Europe (Allemagne, Belgique, Hollande etc.). Par son action dans le tourisme, elle devient Vice- Présidente de la maison du Tourisme de Redon.

En 2001, une nouvelle page s'écrit avec la création de chambres d'hôtes à Lohéac, « Le Colibri », sur le thème de l'aéropostale des années 30. Dans ce lieu convivial, elle poursuit son action en faveur du tourisme Régional, par la qualité de sa prestation et de son accueil. Pour cette carrière, Maité, accompagnée et soutenue par notre Maire, Patrick Bertin, a reçu la médaille de Bronze du Tourisme.



Le Rallycross

LA GRANDE-MESSE de LOHEAC

Chaque premier dimanche de septembre notre petit village draine des milliers de fidèles –autour de 65 000 cette année- venus célébrer le culte du Rallycross. Pour cette édition de 2014, pas de guest-star comme l'an dernier avec Sébastien Loëb, mais un label championnat du monde pour un baptême réussi. Le rallycross de Lohéac a franchi un cap. C'est l'épreuve la plus populaire des épreuves de Rallye de France.

Le public est bien là. Sur les buttes agrandies, rehaussées, les connaisseurs ou les habitués ont déplié leurs sièges et même installés leur glacière tôt le matin. De temps à autre les spectateurs sont invités à réagir par le speaker qui s'égosille : applaudissement, ola, cris... se succèdent. L'ambiance est excellente, les mines sont réjouies.

Plus qu'une course s'adressant aux seuls férus de bagnoles, le rallycross de Lohéac est une fête ouverte à tous. Autour du circuit, on croise beaucoup de familles venues pour «l'ambiance» et quelques groupies chasseuses d'autographes. Les selfies marchent à plein régime. Entre les différentes courses, les pilotes restent disponibles. «*Ce n'est pas fermé comme en F1 au Mans*» apprécie un spectateur. «*On peut toucher de près son rêve*» dit un autre.



Ouvert au public, le paddock prend des airs de camp de vacances. Pilotes, mécanos, bénévoles, officiels, spectateurs y déambulent en toute liberté.

Tout au long du week-end, Petter Solberg, le champion du monde norvégien, et Ken Block, la star américaine, se sont partagés la palme de la popularité.

On se déplace de loin pour venir assister au crissement des pneus et au son des moteurs. Certains ont fait le déplacement depuis le Creusot (Bourgogne), «*on ne pouvait pas rater ça*».

Le championnat du monde de rallycross s'est installé à Lohéac pour trois ans. «*Lohéac numéro 1 dans le monde* ». Les 5 et 6 septembre 2015 sonnera la deuxième édition du championnat du monde de rallycross à Lohéac. Merci à tous les bénévoles de Lohéac qui tout au long de l'année s'investissent pour rendre cette compétition la plus importante en France après les 24 heures du mans.



Le Comité des fêtes

C'est déjà le moment de faire le bilan de l'année 2014 et de préparer l'année qui vient. Cette année 2015 sera aussi bien remplie que 2014, avec la reconduction de « Lohéac en fête » le 13 juin. Avec plus de 350 personnes en 2014, le succès encourage les membres du comité des fêtes à remettre le couvert pour de nouveau proposer un repas de fête traditionnel préparé par le comité et cuit aux feux de bois (un grand merci à Jean-François Chotard et Alphonse Ménage pour nous avoir prêté leurs fours).

De nouveaux groupes de musique feront leurs apparitions pour animer la soirée. (Si des groupes locaux souhaitent participer merci de vous faire connaître au 06 76 95 73 39) La soirée se terminera bien évidemment par un feu d'artifice.



Quant à nos amis cyclistes nous les retrouverons le vendredi 17 juillet 2015. Merci à Jean François et André Maignan qui, chaque année, organisent conjointement avec le comité des fêtes cette belle soirée. Sans oublier la municipalité pour son soutien.

Toute l'équipe du comité des fêtes de Lohéac vous donne rendez-vous en 2015.



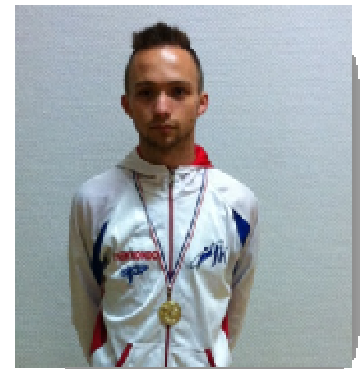
Crédit photo : Pierre D

Taekwondo

Le Réveil de Lohéac Taekwondo peut s'enorgueillir d'avoir deux champions de Bretagne au sein de ses effectifs.

En effet, le 16 novembre, le club de Taekwondo de Chantepie organisait le championnat de Bretagne combats, avec pour la 1^{ère} fois, l'utilisation des plastrons électroniques.

Le Réveil de Lohéac Taekwondo avait décidé d'y inscrire 2 athlètes, Karen EA et Alexandre NOUEL, la première en junior féminin moins de 59 kg et le second en senior masculin moins de 54 kg.



Même si le nombre d'adversaires était restreint, les taekwondoïstes du Réveil de Lohéac n'en méritent pas moins leur médaille. Ils ont fait preuve d'une combativité et d'une persévérance qui leur ont permis de sortir vainqueurs des combats et de pouvoir prétendre à participer au championnat de France.

Le club

De petite taille, le club du Réveil de Lohéac Taekwondo n'a pas l'envergure d'un grand club. Sa petitesse lui offre la possibilité d'avoir des cours adaptés aux besoins. Il permet à chacun de pratiquer un sport en fonction de ses envies : loisir, compétition... Et ceux qui ont souhaité passer leur ceinture noire, leur DIF ou encore combattre sont parvenus à atteindre leurs objectifs de réussite.

Qu'est-ce que le Taekwondo ?

Le Taekwondo est un art martial très complet et très exigeant. Il peut être pratiqué à tout âge dès 6 ans. Chacun construit "son" Taekwondo, à son rythme, selon sa personnalité et ses possibilités. La pratique régulière du Taekwondo permet d'acquérir une grande souplesse articulaire ainsi qu'une meilleure maîtrise de la gestuelle, d'autant que 80 % des techniques de combat sont effectuées avec les pieds.

L'une des particularités essentielles du Taekwondo est de solliciter le corps de manière équilibrée, permettant de cette façon au pratiquant d'augmenter harmonieusement sa résistance et de préserver une parfaite condition physique. Mentalement, le Taekwondo réclame et développe les qualités de concentration, d'attention, d'application et de persévérance comme dans la plupart des arts martiaux. Le Taekwondo est également un excellent anti-stress, l'exécution des techniques et des coups de pieds se faisant en criant permet de se désinhiber et d'évacuer les tensions accumulées tout au long de la journée. Le Taekwondo se différencie des autres arts martiaux en apportant un plus philosophique.

Le Taekwondo a la caractéristique d'être un art martial récent en total accord avec les besoins et les exigences de notre société moderne.

Lohéac :

- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 : enfants de 6 à 14 ans
- Mardi de 20 h 00 à 21 h 30 et vendredi de 19 h 30 à 21 h 00 : adolescents à partir de 15 ans et adultes.

Bernard Saunois, un marathonien dans l'âme

En avril dernier, il a participé au marathon de Nantes et malgré des conditions climatiques difficiles il avait réussi une belle performance en bouclant les 42,195 km en 3 h 01'20 soit 182^e sur les 2834 coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée. Pour réaliser cette performance, ce Lohécien avait suivi les conseils de son entraîneur Jean-Claude Léon qui habite aussi la commune. Il s'était préparé sur neuf semaines et c'est ainsi que l'athlète a amélioré son record personnel de 6 minutes.

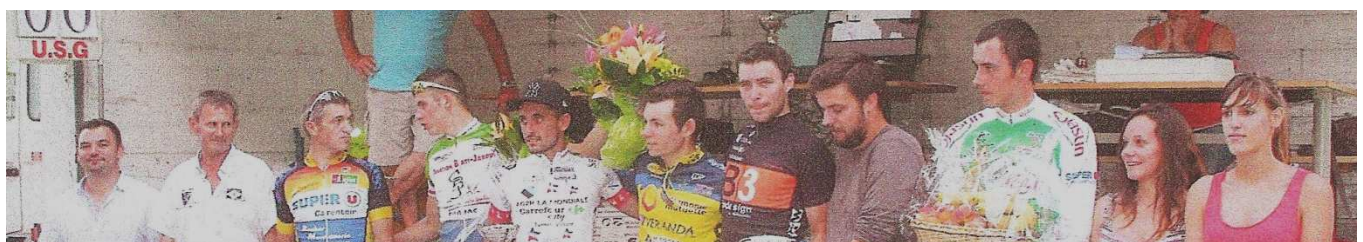
En septembre, il a aussi participé au marathon du Médoc avec plusieurs coureurs de son club Bruz-Athlétisme et des coureurs de Guignen mais cette fois pour la bonne cause : permettre à un jeune paraplégique de faire un marathon dans une joëlette. En octobre 2015, Bernard va remettre cela et participera au marathon de Val de Reuil avec l'objectif de passer cette fois sous la barre des 3h avant de prendre un repos bien mérité.



Course de vélo

Le Podium à l'issue de la course du 18 juillet 2014

- 1^{er} Arnaud THEBAULT (UCBRIOCHINE)
- 1^{er} junior Antoine DUBOIS (Redon)
- 2^e Anthony FONSECA (EC RENNAISE)
- Meilleur Gacilien, Philippe RICAUD (Gacilly)
- 3^e Clément BERTHE (ASPTT RENNES)
- 1^{er} pass Guillaume FAUST (SOJASUN ESPOIR ACN)



Football de Lohéac

Le Réveil de Loheac saison 2014/2015 aura vu ses effectifs progresser de 20 % avec 145 licenciés. L'effectif est très jeune, avec 80 joueurs de moins de 20 ans, ce qui permet au club d'être optimiste pour l'avenir.

Le club est composé de 12 équipes qui vont des débutants (6 ans) aux vétérans ... sans limite d'âge. Celui-ci fonctionne grâce à l'aide de nombreux bénévoles qui assurent l'encadrement des équipes, des entraînements le mercredi et le vendredi ainsi qu'aux nombreuses manifestations organisées par le Réveil.

Quelques dates à retenir : le Tournoi jeunes et seniors début mai et le Repas du club le 6 juin

Remerciements à tous les sponsors qui aident financièrement notre section et à la mairie qui nous aide financièrement et matériellement.

En espérant que 2015 soit une réussite sportive et que nous puissions améliorer nos conditions d'accueil pour tous ces nouveaux licenciés et nos équipes visiteuses.

Le Réveil de Lohéac vous souhaite une bonne et heureuse année sportive.

Contact : Bruno Ménage 06 23 25 52 86



Une grande année pour l'ASK.

L'ASK Lohéac a vécu une année 2014 riche en événements : une dixième édition du supermotard spectaculaire, un Championnat de France Karting pleinement réussi, des pilotes locaux couronnés au niveau national et régional et enfin, des bénévoles toujours aussi actifs et reconnus pour leur professionnalisme ! Preuve de la qualité des infrastructures et de l'implication de l'association, la FFSA a confié à l'ASK l'organisation de la Finale de la Coupe de France des Slaloms en 2015 !

À l'entame de la fin de saison, le Président Gérard Roblot dresse un bilan très positif de cette année. « Organiser deux championnats de France était un défi de taille pour notre association et nos bénévoles », reconnaît-il. « *Et comme à chaque fois, ces deux manifestations sportives ont été de vrais succès populaires, grâce au soutien sans faille de nos partenaires et surtout, des bénévoles !* »

Premier temps fort de l'année, le traditionnel Supermotard de Lohéac, qui s'est tenu en juin. « Compte tenu du contexte économique, organiser pour la dixième année consécutive le Supermotard relève presque de l'exploit ! Mais force est de constater que cette épreuve plait toujours autant, au public comme aux pilotes ! Le CMPN et la FFM continuent de nous faire confiance et on espère pouvoir faire perdurer cette épreuve », commente Gérard Roblot.

Mais LE rendez-vous de l'année était sans aucun doute, en juillet, avec le Championnat de France Karting. L'ASK Lohéac attendait depuis plusieurs années le retour d'une épreuve nationale dans sa discipline de cœur. « Comme nous savons le faire, nous avons mis les petits plats dans les grands pour accueillir cette grande fête du karting. Nous voulions que tous ceux qui étaient présents puissent dire « j'y étais ». Et compte tenu des retours positifs et des félicitations du Président de la CNK (Jean-Pierre Deschamps), il semble que nous ayons réussi notre pari », détaille avec enthousiasme le Président. « Et puis cerise sur le gâteau, nos pilotes ont brillé à domicile avec la victoire d'Olivier Georges en Nationale ou encore le titre de vice-champion de France de Maxime Sabin. »

Comme toujours, l'organisation de ces grandes manifestations ne pourrait avoir lieu sans l'aide des partenaires, mais surtout sans l'investissement des bénévoles. « *Cela fait 20 ans que je préside cette association et c'est un*



vrai plaisir de voir qu'il y a toujours des passionnés qui font le déplacement pour nous aider à organiser ces épreuves. D'ailleurs, deux de nos bénévoles (Catherine Rosé-Orieux et Jean-Michel Gaudichon) ont été médaillés pour leur action dans le monde du karting... ».

En plus de ces deux manifestations d'envergure, l'ASK Lohéac accueillait également trois courses régionales de karting (Championnat Régional, Trophée de Bretagne et Course Club) ainsi que le Slalom de Lohéac, quatrième du nom. « *La quatrième édition du slalom poursuite a de nouveau rencontré un franc succès. D'ailleurs, nous organiserons l'an prochain la grande finale de la Coupe de France des Slaloms !* ».

De nouveau, l'ASK Lohéac organisera une épreuve nationale sur le circuit du Clos d'Ahaut... Une grande course qui, espérons-le, en appellera d'autres !

Rassemblement pour la Maladie de Charcot

La météo n'a pas été très clémente au rassemblement mis en place pour la recherche sur la maladie de Charcot. Mais nous tenons à remercier le public bien présent. Ce week-end a rassemblé 8000 euros de dons au profit de l'ARSLA (20 % de moins quand même que l'édition 2013)

Durant ces deux jours l'association a réalisé :

- 210 baptêmes de piste
- 107 baptêmes de voitures amphibies
- 94 baptêmes de vols en montgolfières

Nous noterons la présence de Nadine Le Forestier, neurologue à la Pitié Salpêtrière, de Yves Trochon Président de l'ARSLA et de Dany Dan Debeix



Trois vols de montgolfières sur les cinq ont pu avoir lieu. Ils ont emporté 77 passagers. Certains de ceux qui sont partis le dimanche matin ont parcouru près de 50 km en deux heures.

Le très mauvais temps du samedi n'a pas non plus encouragé les motards, habituellement nombreux à venir à la manifestation. Ils étaient 125 contre 300 l'an dernier. Compréhensible, ils dorment sous des tentes...



Nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 Juillet 2015

Passeur de cultures

Passeur de Cultures est une association créée en 2012 à Messac. Nous intervenons dans le sud de l'Ille-et-Vilaine afin de faciliter l'accès à la culture pour tous, en faveur du jeune public. Nos activités sont développées autour de trois axes principaux :

- la découverte des arts
- le livre
- le patrimoine local

Nous intervenons également à la demande dans l'élaboration de projets.



Cette nouvelle association intervient sur l'ensemble des Vallons de Vilaine et le nord du pays de Redon, dans les structures qui accueillent du jeune public (écoles, structures de petite enfance et jeunesse, bibliothèques, musées, associations, tourisme, etc).

Passeur de cultures anime actuellement l'atelier « Je fais mes premiers signes » à l'espace jeux Ludi'Bulles à Messac et au café-parent organisé par la MJC. Les animations proposées sont encadrées par une médiatrice culturelle diplômée et expérimentée, Marion Jost.

« L'objectif de l'association est de porter la culture sous ses différentes formes dans un souci d'accessibilité, afin d'éduquer le regard et de sensibiliser l'enfant aux pratiques culturelles », explique la médiatrice.

PAROLES D'ANIMATEURS

D'une manière générale, les élèves sont intéressés, réactifs, acteurs, curieux et heureux de découvrir...
Des retours sympathiques et agréables laissent de bons souvenirs.

Quelques petits problèmes de discipline parfois liés à des bavardages !!!
Le manque de place ne permet pas toujours de réaliser ce que nous souhaiterions !

Les Animateurs des TAP



Le Calendrier des fêtes

Janvier

- 10 - Galette des rois – Ecole publique
- 16 - Galette des rois – Ecole Saint Sauveur
- 23 - Galette des rois - Taekwondo
- 25 - Galette des rois – Le réveil

Février

- 7 - Loto – Ecole Saint Sauveur
- 14 - 4L Trophy Pré départ – Circuit de Rallycross

Mars

- 14 et 15 - Entraînement super motard



Avril

- 11 et 12 - Championnat Régional de l'Ouest (karting)
- 25 et 26 - Entraînement super motard
- 26 - Vide Greniers

Mai

- 2 et 3 - Challenge EVOKART (MINARELLI)
- 8 - Tournoi de foot Séniors
- 9 - Tournoi de foot Jeunes
- 16 et 17 - Trophée de Bretagne (karting)
- 23 et 24 - 24 heures RKO (karting)

Juin

- 6 - Repas du foot
- 6 et 7 - Championnat de France de Super Motard
- 7 - Course de voitures à pédales
- 13 - Lohéac en fête
- 28 - Kermesse de l'école Saint Sauveur



Juillet

- 4 et 5 – Rassemblement pour la maladie de Charcot
- 11 et 12 - SLALOM (course classique)



Août

- 29 - Forum des associations

Septembre

- 5 et 6 - Championnat du monde de Rallycross
- 11-12-13 - Coupe de France de SLALOM
- 27 - Course Club (karting)

Octobre

- 3 et 4 - Auto Brocante
- 10 et 11 - Trophée de Bretagne (karting)

Novembre

- 6 - Calendrier des fêtes de Lohéac 2016
- 14 - Repas de l'école Saint Sauveur
- 21 - Repas des bénévoles du Rallycross

Décembre

- 5 - Téléthon
- 20 - Père Noël



Paroisse Saint Amand de L'Aff

	Bruc/Aff	Lohéac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt/Aff
1° dimanche	9 h 30				11 h 00	10h30
2° dimanche		9 h 30			11 h 00	
3° dimanche					11 h 00	9 h 30
4° dimanche			9 h 30 1 mois/2	9 h 30 1 mois/2	11 h 00	
5° dimanche	Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac					
Samedi soir	A 18 h (horaire d'hiver) ; 19 h (horaire d'été) : à Saint-Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires					

A Saint-Ganton et Saint-Just, une messe peut être célébrée ponctuellement un dimanche supplémentaire à 9h30. Se reporter au planning des messes dans les églises.

Permanence

Tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible de rencontrer une personne sur rendez-vous. Possibilité de laisser un message sur répondeur ou d'adresser directement un mail à la paroisse via cette adresse : paroisse.st.amand@wanadoo.fr.

Baptêmes/Mariages

Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac. Les **baptêmes** auront lieu certains dimanches après la messe à Pipriac et certains samedis après-midi dans les autres communautés (se renseigner au presbytère pour connaître dates et heures).

Obsèques

Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

Profession de foi

Elle est proposée dans la 5^{ème} année de catéchèse.

Catéchèse

Elle est proposée à partir du CE1. L'enfant peut célébrer la 1^{ère} communion après 2 années de catéchèse. Les inscriptions sont à faire au Presbytère.

Informations paroissiales

Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises ou affichée aux portes et dans les commerces, de la commune (café, épicerie et boulangerie). Elle comporte diverses informations de réunions et les intentions de messe. Il est possible de la recevoir par internet via l'adresse mail : paroisse.st.amand@wanadoo.fr



B.JOLY – Curé de la Paroisse

Elections départementales

Elections les 22 et 29 mars des nouveaux conseillers départementaux

Les 22 et 29 mars, les Brétiliens voteront pour élire leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux) qui siégeront au Département.

De nouveaux cantons, des binômes et un renouvellement complet

Première nouveauté : l'Ille-et-Vilaine compte désormais 27 cantons (et non plus 53), redessinés pour garantir un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département.

Deuxième nouveauté : chaque citoyen votera pour un binôme composé d'un homme et d'une femme afin d'instaurer une parité stricte, et leurs suppléants (un homme et une femme). Les bulletins de vote comporteront donc 4 noms au total. La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidairement (on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront). Toute modification des noms ou tout nom rayé conduira à la nullité du bulletin.

Troisième nouveauté : l'assemblée départementale est entièrement renouvelée (lors des scrutins précédents, l'assemblée était renouvelée par moitié tous les trois ans). En Ille-et-Vilaine, il y aura désormais 54 conseillers départementaux (contre 53 aujourd'hui) élus pour un mandat de 6 ans.

L'assemblée qui dirige le département prend officiellement le nom de Conseil départemental (en remplacement de « Conseil général »).

Son président sera élu par ses pairs lors de la séance d'installation de l'assemblée, le jeudi 2 avril 2015 à Rennes.





« Navétéo »

Le transport à la demande pour tous

Depuis le 1^{er} septembre, toutes les communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté bénéficient du même service de transport à la demande : Navétéo-bourg. Qui peut le prendre ? Combien ça coûte ? Comment réserver ?... Toutes les réponses.

Ce service a pour objectif d'améliorer la mobilité sur le territoire en complément de l'offre Illenoo du Conseil général et TER de la Région Bretagne. Ouvert à tous, il offre aux personnes isolées ou non motorisées une véritable autonomie et permet de répondre à une forte demande en déplacement des habitants, pour rejoindre les services le plus souvent situés dans les bourgs des communes. Un rendez-vous médical ? une visite ? un cours de musique ou de sport ? Pensez Navétéo !

Fonctionnement

Le service fonctionne le mardi, le mercredi et le jeudi, de 8h30 à 18h40. Pour en bénéficier, il est nécessaire de réserver son trajet, la veille au plus tard auprès de la centrale de mobilité. Ainsi, vous êtes pris en charge à votre domicile et déposé à l'arrêt de votre choix (liste consultable sur www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr) précisé lors de la réservation.

Trois secteurs indépendants ont été définis au sein de la Communauté de communes. Les déplacements ne sont possibles qu'à l'intérieur de ces secteurs. Les habitants de Lohéac, font partie du secteur Sud. Navétéo-bourg vous permet de vous rendre dans les centres-bourgs de Guipry, Lohéac, Messac et Saint-Malo de Phily.

Le coût du trajet simple est fixé à 2,50 €, soit 5 € l'aller-retour. Un carnet de 10 tickets à 20 €, valable 3 mois, est proposé. Une réduction de – 50 % est appliquée pour les groupes de 4 personnes et plus, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minimas sociaux. L'accompagnant d'une personne en situation de handicap voyage gratuitement.

Navétéo est accessible à tous ! Pour les personnes en situation de handicap, il suffit de le signaler lors de la réservation. Pour les enfants de moins de 12 ans, l'utilisation du service est autorisée à condition d'être accompagné d'un adulte. Les plus de 12 ans peuvent, quant à eux, voyager avec une autorisation parentale.

Réservations : 0 810 35 10 35 - ouvert de 7h à minuit tous les jours sauf le 1^{er} mai.

Retrouvez toutes ces informations ainsi que toute l'actualité de Vallons de Haute-Bretagne Communauté sur : <http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/>

Vallons de Haute-Bretagne

Une nouvelle animatrice Jeunesse !



Carine Sergent est la nouvelle animatrice jeunesse de l'association Léo Lagrange Ouest, qui organise pour Vallons de Haute-Bretagne Communauté des activités pour les jeunes dans les communes de Guipry, de Lohéac et de Saint-Malo-de-Phily.

L'animation jeunesse est l'une des compétences de Vallons de Haute-Bretagne Communauté. Suite à la fusion, les élus de la Communauté de communes ont décidé de recruter une animatrice pour les communes de Guipry, Lohéac et Saint-Malo-de-Phily qui faisaient autrefois partie de Pipriac Communauté.

La particularité du poste de la nouvelle animatrice est qu'il est itinérant. Il n'y aura donc pas d'espace jeune à proprement parler, mais Carine Sergent ira à leur rencontre dans les communes. Elle leur proposera des activités et des temps d'accompagnement pour la mise en œuvre de leurs projets. «Cela me permettra de faire un état des lieux des besoins, de recueillir leur attentes, leurs envies afin de mettre en place des animations qui correspondent à ce qu'ils

recherchent», explique-t-elle. La nouvelle animatrice proposera également, pendant les vacances de la Toussaint (du 20 octobre au 1^{er} novembre), un programme d'activités et des temps de rencontres avec les autres jeunes du territoire.

Pratique carine.sergent@vallonsdehautebretagne.fr - 06 16 11 35 05



Le PAE de Pipriac a lancé



« Mon Autre Bureau »

Le PAE de Pipriac rejoint le réseau mon autre BUREAU, un réseau d'espaces de travail partagés en Pays de Redon – Bretagne Sud. Mon autre BUREAU est une forme innovante d'espace de travail partagé pour accueillir les nouvelles formes de travail et d'emploi.

Qu'est-ce ?

Un espace de travail partagé est un espace connecté à internet qui permet à toute personne de venir travailler « hors les murs », c'est-à-dire, hors de chez lui ou de son entreprise. Cet espace favorise la mise en réseau des personnes, en encourageant l'ouverture et l'échange.

Mon autre BUREAU est une identité visuelle et d'usage qui rend visible des lieux qui offrent cette fonction. Il permet ainsi de :

- proposer un lieu physique pour accueillir ces nouveaux travailleurs près de chez eux,
- accompagner le changement vers ces nouvelles formes de travail et d'emploi,
- soutenir la dynamique entrepreneuriale.

Le PAE de Pipriac souhaite encourager cette pratique : les personnes peuvent venir y travailler spontanément et profiter d'une connexion internet et d'une ambiance conviviale.

Le réseau des espaces de travail partagés « mon autre BUREAU » est en cours de développement sur le Pays de Redon – Bretagne Sud. Le PAE de Pipriac rejoint ainsi la médiathèque de Carentoir, de Redon, la Maison de l'Emploi de Guémené-Penfao et le Ciné Café du CinéManivel.

Qui peut venir ?

Toute personne ayant l'envie et la possibilité de travailler à distance : salarié télétravailleur, salarié mobile, porteur de projet, indépendant, chercheur d'emploi, touriste en vacances qui souhaite se connecter à son réseau professionnel...

Quand ?

Le PAE de Pipriac (36 rue de l'avenir 35550) accueille « mon autre BUREAU » tous les mardis de 13h30 à 17h.
PAE Pipriac : 36, rue de l'avenir 35550 Pipriac

Caroline LE BRIS – 02.99.34.36.91 pae.pipriac@wanadoo.fr



Achats à distance et droit de rétractation

Consommateurs, depuis le **14 juin 2014**, vous disposez d'un **délai de 14 jours pour vous rétracter** ou renvoyer un colis, à compter de la réception de la marchandise ou de la souscription du contrat pour l'achat d'un service ou d'une prestation.

Attention, vous ne pouvez pas changer d'avis en toute circonstance ! Le délai de rétractation est restreint aux cas prévus par la loi, à savoir : démarchage à domicile appelé désormais « vente hors établissement », achats à distance, contrats de crédit ou d'enseignement à distance...



Le consommateur qui souhaite se rétracter doit informer le professionnel de sa décision en lui adressant, avant l'expiration du délai de 14 jours, le formulaire de rétractation ou un courrier recommandé avec accusé de réception.

Le démarcheur a lui, l'interdiction de percevoir une somme d'argent avant l'expiration d'un **délai de 7 jours** à compter de la conclusion du contrat.

Salons et foires, pas concernés

Sauf en cas de financement à crédit, sont exclus du droit de rétractation les achats effectués dans les salons et foires. Toutefois, le professionnel est tenu par la loi d'en informer les consommateurs de manière très lisible.

Résoudre un litige à l'amiable

Consommateur, vous avez un litige avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un fournisseur de gaz ou électricité, un prestataire de services (cuisinistes, auto-écoles, voyagistes...), un artisan... ?

Vous avez besoin d'aide. Avant de vous engager vers une procédure judiciaire, **des interlocuteurs** sont à votre disposition pour vous aider à résoudre à l'amiable ces litiges de consommation :

- Les **associations de défense des consommateurs** de la **Maison de la consommation et de l'environnement** tiennent chaque jour de la semaine des permanences. Avec ce service au quotidien, les consommateurs en difficulté sont assurés de trouver des réponses à leurs questions et un accompagnement dans leurs démarches.

Pour connaître leurs horaires de permanence : 02 99 30 35 50 ou www.mce-info.org

- En complément, il existe aussi une **instance départementale de conciliation** : la **CRLC 35** – Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine. De type paritaire, cette Commission associe étroitement les représentants des consommateurs et des professionnels. Elle intervient gratuitement dans tout le département et sa procédure est simple, rapide et facile d'accès. Elle peut être saisie **par courrier** à CRLC 35 – BP 20618 – 35006 Rennes Cedex ou **prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55**.

Economie d'énergie

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, menuiserie...) afin de réduire votre facture énergétique

Le programme national « HABITER MIEUX » : Année 2015

Des aides financières pouvant aller jusqu'à 80 %

- ↳ **Subvention de l'ANAH :**
 - 20 % ou 35 % x 20 000 €HT maxi, (Délégation CG)
 - ↳ **Aide de l'Etat (Aide Solidarité Ecologique) :**
 - 1600 € à 2000 € *pour les particuliers en fonction du revenu fiscal
 - ↳ **Subvention du Département :**
 - 500 € maxi *
 - ↳ **Autres aides possibles :**
 - subventions des caisses de retraite,
 - subventions des communautés de communes (si prévues)
 - micro crédit habitat,
 - Eco PTZ
 - crédit d'impôt développement durable.
- *montants connus au 31/12/2014*

Conditions

- Logement de plus de 15 ans :
- ↳ Etre propriétaire occupant du logement
- ↳ Gain énergétique après travaux d'au moins 25%
- ↳ Conditions de ressources

1ère étape : visite du logement, évaluation énergétique, estimation des travaux et des financements. Cette première démarche, sans engagement, peut être prise en charge par le Département,

2ème étape : Montage et suivi des dossiers d'aides financières

3ème étape : Montage et suivi des dossiers de paiements, visite à la fin des travaux



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

Permanences à Rennes

Du lundi au vendredi (sauf mardi) :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
PACT HD Ille et Vilaine

22, Rue Poullain Duparc – 35 000 RENNES
Tél : 02.99.79.51.32 – Fax : 02.99.79.79.30

Détecteurs de fumée : équipez-vous en toute sérénité !

A partir du 8 mars 2015, tous les logements quels qu'ils soient, en construction ou existants, devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Nouveaux produits, nouvelle réglementation, comment s'équiper en toute sérénité ?

A la charge du propriétaire

L'installation du ou des détecteurs de fumée est à la charge du propriétaire, y compris dans le cadre de locations. Par contre, c'est toujours l'occupant du logement qui doit entretenir et veiller au bon fonctionnement de l'appareil.

Comment choisir ?

Sur l'ensemble des détecteurs installés dans une habitation, un au moins doit être normalisé, c'est-à-dire respecter la norme européenne EN 14604-2005. Par ailleurs, préférez les matériels marqués CE et NF attestant d'une démarche de qualité suivie par le fabricant.



Si l'efficacité des détecteurs de fumée a été largement critiquée les années passées, de nouveaux produits commercialisés semblent remplir correctement leurs fonctions. Avant d'acheter, n'hésitez pas à consulter les derniers comparatifs publiés dans des revues consoméristes.

Si vous aviez investi dans un appareil il y a quelques années, pour votre sécurité, vérifiez que celui-ci n'a pas été déclaré non conforme et n'a pas été retiré du marché.

Attention au démarchage

Vous êtes contactés par une société qui vous propose d'installer et d'entretenir vos détecteurs de fumée ? Attention aux arguments commerciaux trompeurs ! Sachez qu'il n'existe aucun installateur mandaté ou agréé par l'Etat et que votre assureur ne vous remboursera jamais l'installation. Attention également au prix de vente du matériel qui ne dépasse pas en général une dizaine d'euros. Si vous avez signé un contrat, vous avez la possibilité de vous rétracter pendant un délai de 14 jours. Pour cela, transmettez au vendeur un courrier recommandé avec accusé de réception.

Assurances

Que vous soyez propriétaire ou locataire, pensez à déclarer à votre assurance l'installation du détecteur de fumée dans le logement que vous occupez. En l'absence de déclaration et de dommages causés par un incendie, une franchise pourrait être appliquée.

Vous trouverez des comparatifs de détecteurs de fumées au Centre de ressources de la Mce.

Alerte ! Frelon Asiatique

Observé pour la première fois en 2008 en Ille-et-Vilaine, le frelon asiatique (*vespa velutina*) fait l'objet d'un programme départemental de suivi et de lutte spécifique depuis 2011.

Le département connaît actuellement un niveau d'infestation sans précédent.

L'hiver clément et un premier semestre chaud ont largement favorisé le développement de l'espèce.

Il convient d'être très prudent dans tous les travaux d'espaces verts car de nombreux cas de piqûres multiples ont été rapportés cet été.

Il faut savoir que les nids peuvent être installés n'importe où entre 20 cm et 25 mètres du sol.

Tout signalement doit impérativement être effectué en mairie, qui transmettra sans délai à la FGDON 35 qui organisera la destruction du foyer.

NOTER BIEN :

De novembre à avril, les reines quittent définitivement leur nid et se reproduisent dans d'autres lieux ; l'ancien nid sera détruit naturellement.

The poster features two illustrations of wasps side-by-side. On the left is the Asian wasp, which is smaller and has a more slender body. On the right is the common wasp, which is larger and has a more robust body. A red arrow points upwards from the text 'Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)' to the Asian wasp illustration. The text 'Frelon commun (jusqu'à 4 cm)' is positioned below the common wasp illustration. At the top left is the logo for FEVILDEC, which consists of a green leaf inside a circle with the text 'FÉVILDEC' below it. To the right of the logo is the text 'Fédération Départementale de lutte contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine'. Below the illustrations, the text reads 'UNE NOUVELLE ESPECE INVASIVE EN ILLE ET VILAINE LE FRELON ASIATIQUE'. Further down, it says 'ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX'. At the bottom, it asks 'Vous suspectez fortement sa présence? Contactez nous 02.23.48.26.23'. At the very bottom, there is small text: 'FEVILDEC, ZAC Atalante Champeaux, Rue Maurice Le Lannou - CS N° 74241 - 35042 RENNES Cedex' and a logo for 'Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT' with the text 'avec le soutien du Conseil Général' above it.

FÉVILDEC Fédération Départementale de lutte contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine

UNE NOUVELLE ESPECE INVASIVE EN ILLE ET VILAINE LE FRELON ASIATIQUE

Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX

Vous suspectez fortement sa présence? Contactez nous 02.23.48.26.23

FEVILDEC, ZAC Atalante Champeaux, Rue Maurice Le Lannou - CS N° 74241 - 35042 RENNES Cedex

avec le soutien du Conseil Général

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

Ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites.

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors **ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin 2015 !**

Informations et inscription (avant le 3 avril) sur www.bienvenue dans mon jardin bretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 78 21.

*La coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la Consommation et de l'Environnement, l'Association des Communes du patrimoine rural de Bretagne, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, le Comité départemental du tourisme du Morbihan, les pays touristiques des Côtes-d'Armor et la Maison de l'Agriculture Bio 29.



Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.jardineraunaturel.org



Abbaye de Saint Sauveur



Un patrimoine à sauvegarder pour les générations futures,
2 000 000 € de travaux à engager, aidez nous à réunir la somme
de 500 000 € qui nous manque pour poursuivre le programme de restauration



Pour en savoir plus :

FONDATION



DU PATRIMOINE

☒ Lycée Saint Sauveur - 02 99 71 27 44

16, Place Saint Sauveur - 35600 REDON



☒ Fondation du Patrimoine - 02 99 30 62 30

7, Bd Solférino - BP 90714 - 35007 RENNES

Cedex



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

☒ Mairie de Redon

18, Place Saint Sauveur - 35600 REDON

☒ Internet, don en ligne sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/15188



Ministère
Culture
Communication
Direction régionale
des affaires culturelles
Bretagne

Faites un don

Déduction fiscale :

Particuliers

66 %

Entreprises

60 %

*Dans la limite de 20 %
du revenu imposable
pour les particuliers et
5‰ du chiffre d'affaires
pour les sociétés*

Jeunes consommateurs : ayez les bons

« Réflexes conso » !

S'installer dans un premier logement, faire ses achats en quelques clics, assurer son véhicule, gérer son compte bancaire, communiquer et s'informer en temps réel, voyager et visiter des pays étrangers.

Voici six actes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout se passe bien... Mais rien n'est simple et tout achat peut s'avérer risqué si l'on ne connaît pas ou peu ses droits et ses obligations. On peut vite se retrouver confronté à des difficultés inattendues : problèmes financiers souvent, mais pas uniquement : service ou produit non-conforme à ses attentes, installation inefficace, téléphone coupé ou autres péripéties qui auront vite fait de transformer le plaisir en galère !

Pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé.

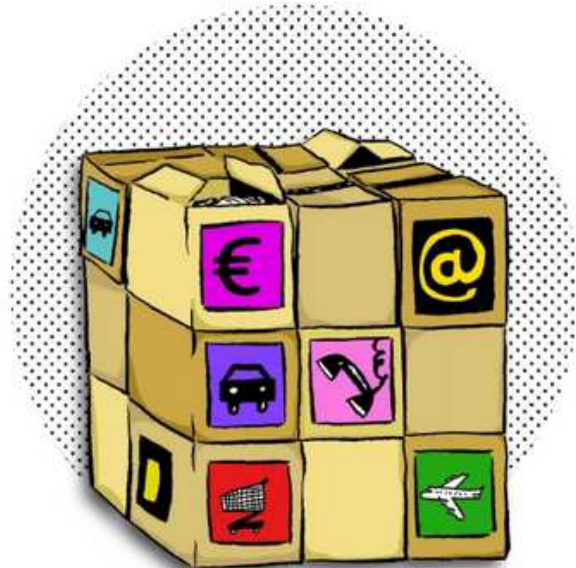
C'est pourquoi, le **guide « Réflexes conso »** a été réalisé par la Mce, en partenariat avec le Crij* et la Direccte**, avec la volonté commune d'assurer aux jeunes, qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes travailleurs, une bonne connaissance de leurs droits et leurs devoirs en toutes circonstances. Ce guide est téléchargeable sur le site www.mce-info.org et disponible gratuitement à l'accueil de la Maison de la consommation et de l'environnement.

*Centre régional information jeunesse

**Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Septembre 2014



RÉFLEXES CONSO

LES DROITS ET DEVOIRS DU JEUNE CONSOMMATEUR



Carte OuVerte, vivre et consommer

Carte-OuVerte est un site Internet qui répertorie des initiatives permettant de réduire notre empreinte écologique. www.carte-ouverte.org

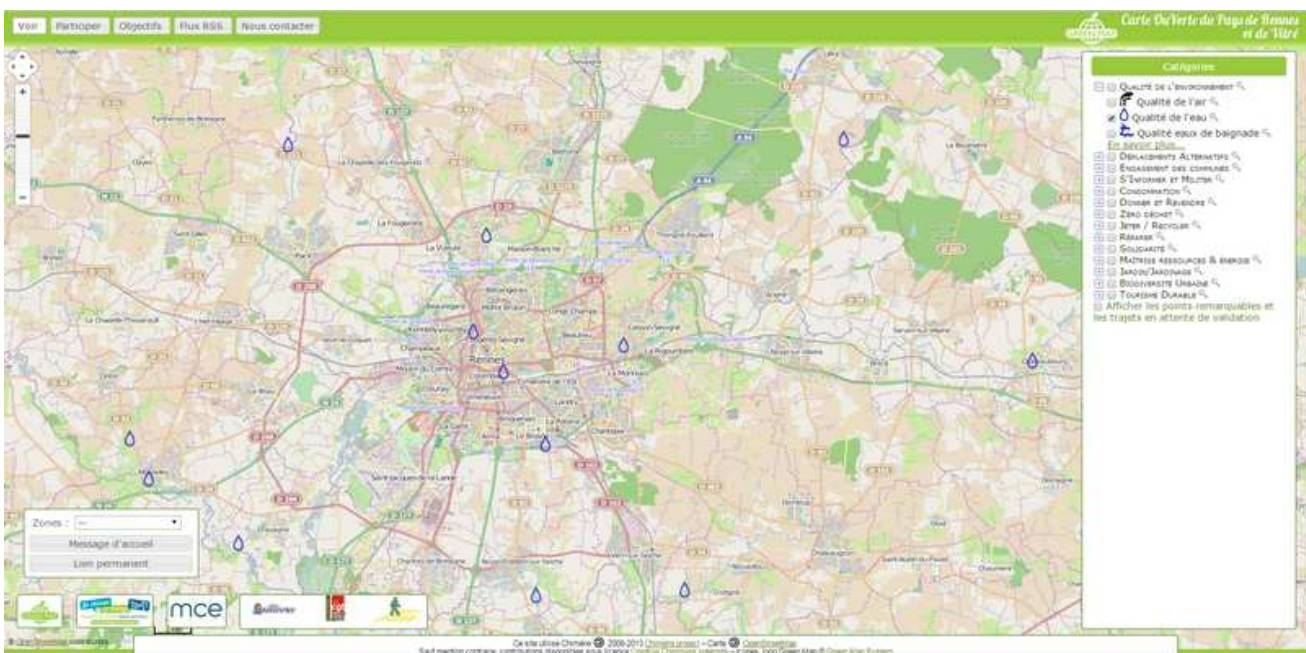
Les associations de la Maison de la consommation et de l'environnement ont développé ce site cartographique pour partager une conception et un devenir plus écologique de leur territoire en proposant de consommer "autrement".

Un objectif global qui se décline en plusieurs objectifs spécifiques :

- répondre à la demande des consommateurs qui souhaitent « consommer autrement »,
- faire connaître les initiatives de développement durable,
- permettre à chacun de situer à proximité de chez lui ou de son travail les structures correspondant à ses besoins,
- inciter les habitants à participer et à signaler, voire à créer de nouvelles initiatives (rubrique « participer »),
- cartographier très précisément le territoire sur un fond de carte libre (Openstreetmap) et promouvoir, plus généralement, l'utilisation des logiciels libres.

Les initiatives répertoriées sont réparties par catégories : déplacements alternatifs, donner et revendre, zéro déchets, réparer, jardin/ jardinage, biodiversité urbaine, tourisme durable...

En 2014, une nouvelle catégorie est venue enrichir cette carte : la qualité de l'environnement. Elle donne accès à de l'information sur la qualité de l'environnement (qualité de l'eau, qualité de l'air, qualité des eaux de baignade).



Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Hébergements et restaurants

Hôtels:

« La Gibecière »

22, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

« Le Relais des Arcandiers »

3, Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

Chambres d'Hôtes:

Le Vieux Fox

9-16, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Café du Village

21, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 19 19

Le Colibri

34, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 10 00

L'Annexe

Rue de Rennes

Tél : 02 99 34 06 15

Gîtes de France

Tél : 08 26 10 44 44

Gîtes

Centre bourg – Yves et Brigitte Combrisson

Le Bois au Voyer

Tél : 02 99 34 14 54

Tél : 06 21 82 99 52

Studio meublé

Rue du Stade – s'adresser à Mr PAPAIL

Tél : 02 99 34 13 10

Restaurants:

Restaurant « La Gibecière » / Le Chèvrefeuille

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Crêperie « La Manivelle »

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 15

Crêperie « Pile ou Face »

Rue du Manoir

Tél : 02 99 34 06 50

Le Relais des Arcandiers

Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

LES MEDECINS

Cabinet Laplane/Etienne – Guipry	02 99 34 63 19
Cabinet Ricros – Guipry	02 99 34 63 47
Cabinet Chau – Messac	02 99 34 77 11
Cabinet Hercouët – Maure de Bretagne	02 99 34 95 37
Cabinet Chapin/Perlat/Jan – Maure de Bretagne.	02 99 34 95 06
Cabinet Barau – Pipriac	02 99 92 16 03
Cabinet Tranchevent – Pipriac	02 99 34 40 09
Cabinet Melo/De Givré – Sixt	02 99 70 02 77
Cabinet Couetmeur – Mernel	02 99 34 82 11



LES MAISONS MEDICALES DE GARDE

Maison médicale – Messac 02 99 92 36 94
Le samedi de 12 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 20 h et les jours fériés de 8 h à 20 h
En semaine, contacter le SAMU afin de connaître le cabinet médical de permanence (*Bain-de-Bretagne, Guipry, Pipriac*)

LES PHARMACIENS

Pharmacie Bourgeois-Michel - Guipry	02 99 34 63 34
Pharmacie de la gare – Messac	02 99 34 60 58
Lemaire – Pipriac	02 99 34 42 65
Guinchart-Fournerie – Maure de Bretagne	02 99 34 89 15
Héraudeau-Gaulon – Maure de Bretagne	02 99 34 91 28
Flori-Lefevre – Guignen	02 99 92 20 61



LES NUMEROS D'URGENCES



S.A.M.U	15
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Secours pour les sans abris	115
Enfance maltraitée	119
Disparition d'un enfant	17



Il faut toujours un hiver pour bercer le printemps